Persee

Jeanne Robert
Louis Robert

# Bulletin épigraphique

In: Revue des Études Grecques, tome 54, fascicule 256-258, Juillet-décembre 1941. pp. 228-269.

Citer ce document / Cite this document :

Robert Jeanne, Robert Louis. Bulletin épigraphique. In: Revue des Études Grecques, tome 54, fascicule 256-258, Juillet-décembre 1941. pp. 228-269.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1941_num_54_256_2928

BY: $ = creative commons

# BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE [1]

1. **Bulletins épigraphiques.** — A. Merlin et J. Gagé, *Année épigraphique*, *RA* 1940, II, 201-287.

2. **Recueils épigraphiques, mélanges et bibliographie.** — J. Kirchner est mort en juin 1940; G. Klaffenbach lui a consacré dans *Gnomon* 1940, 429-432, une nécrologie d'un ton très juste. Kirchner venait d'achever sa tâche. En 1940 a paru le fascicule II de la partie III de l'editio minor de *IG*, II-III; il réunit les épitaphes attiques, y compris certaines du v[e] siècle (n. 5220 à 13247), plus deux séries d'addenda. Les inscriptions chrétiennes sont exclues; on annonce que H. Lietzmann et G. Sotiriou leur consacreront un ouvrage. Il ne manque plus au Corpus attique pour être ainsi provisoirement achevé que des index, qui seront énormes, même limités aux noms propres, et que l'on souhaite beaucoup plus complets; alors seulement on pourra retirer tout le fruit possible de cette immense collection, de même que pour les inscriptions de Délos. Il est précieux d'avoir ainsi sous la main cette foule de textes qui n'ont ordinairement d'intérêt que par leur ensemble, groupés. On donnera ailleurs des remarques d'onomastique suggérées par ce recueil. — Voici le classement adopté : « Monumenta publica. Monumenta privata : tituli civium Atheniensium, tituli ἰσοτελῶν, tituli peregrinorum, tituli hominum originis incertae, varia. Tituli cum diris et poenarum sanctionibus ». Les épitaphes métriques sont mêlées aux autres. A l'intérieur de chaque série, classement selon l'ordre alphabétique des démotiques, des ethniques ou des noms des défunts. Le classement alphabétique est nécessaire pour les recherches, mais c'est l'affaire des index; dans un recueil, il n'est à adopter que lorsque aucun autre n'est préférable. Certes un ordre chronologique était impossible. Mais il semble qu'un groupement topographique eût été préférable. Beaucoup de ces épitaphes n'ont aucun intérêt en elles-mêmes, mais en ont un grand par leur lieu de trouvaille. L'ordre topographique eût permis de voir par exemple quelle était la proportion des étrangers dans la ville même,

(1) Le dépouillement s'étend essentiellement à des publications parues en 1940 et au début de 1941. Ce qui nous a été inaccessible sera analysé dans les bulletins suivants. Pour les abréviations, se reporter aux *Bulletins* de 1938 et 1939. Dans les renvois aux *Bulletins* précédents, le chiffre qui suit l'abréviation *Bull.* indique la page pour les *Bulletins* antérieurs à 1938, et le numéro pour les *Bulletins* de 1938, 1939 et 1940.

Persée creative commons BY: = $

au Pirée, dans tel ou tel dème. On sait que, pour l'identification topographique des dèmes, les lieux de trouvaille des épitaphes avec démotiques sont très importants. Le *Antikenbericht aus Attika*, que rédigea autrefois Milchhöfer (*AM*, 1887 et 1888), montre assez l'intérêt de ce classement dème par dème. Certes on comprend que, pour les décrets du peuple, on ait réuni tous les documents, quel que fût leur lieu d'exposition; mais pour les décrets des dèmes, pour les dédicaces, un ordre topographique eût sans doute été plus riche d'enseignements; il eût montré ce qu'étaient le Pirée, Éleusis, Rhamnonte, Sounion, le Laurion, etc.; en tout cas, pour les épitaphes, c'était, ce semble, un moyen de donner de l'intérêt à ces petits documents. Il y a là sans doute, dans la création de recueils des inscriptions de la campagne attique, un moyen, pour ceux qui s'intéressent exclusivement à l'épigraphie attique et qui veulent faire autre chose que de la chronologie, de reprendre les inscriptions attiques en en renouvelant l'intérêt. — On pourra ajouter ici ou là quelque inscription oubliée (pour deux épitaphes de Sinopéens, cf. E. Ziebarth, *Phil. Woch.* 1942, 162) ou quelque édition négligée (le n. 10265 *a*, donné d'après Pittakis, est au Louvre (don de Vogüé) et a été publié avec photo par E. Michon, *CRAI* 1917, 104 (Ἀγαθοκλείους, et non -κλέους); pas du IVe siècle); c'est inévitable dans une pareille masse et cela n'ira pas loin. — Plusieurs inscriptions qui sont conservées en Attique et qui ont été insérées dans ce recueil ne sont pas attiques; ce n'est pas sans intérêt au point de vue méthodique; L. Robert en traite dans *Hellenica*, II, et attribue des épitaphes notamment à Périnthe (n. 13212, 13218, 13221 avec mauvaise lecture), Thessalonique, Smyrne, Théra, Érétrie (gladiateur), Mégare. — Voir nos 37 *a*, *b*, 51, 53.

2 *a*. Au dernier moment, nous ajoutons l'indication de trois volumes parus au début de 1942, qui seront étudiés dans le prochain Bulletin. L'Académie de Vienne a donné un fascicule des *Tituli Asiae Minoris*, III 1, depuis longtemps en chantier : les inscriptions de Termessos de Pisidie réunies par R. Heberdey. Chr. Blinkenberg a publié en deux beaux volumes les inscriptions de Lindos : *Lindos*, II, *Inscriptions* (en 2 parties), de Gruyter. Fr. K. Dörner a fait connaître les résultats de ses recherches dans la région de Nicomédie : *Inschriften und Denkmäler aus Bithynien* (*Istanbuler Forschungen* 14).

Voir n° 159.

3. L'année 1940 de la *Revue des études anciennes* (tome 42) a été dédiée à G. Radet sous le titre *Mélanges d'études anciennes offerts à Georges Radet, directeur de la Revue des études anciennes, par les collaborateurs de la Revue*. Ce fort volume de XLIV-713 pp. et 16 pl. groupe des études divisées en trois sections : antiquités grecques et orientales, antiquités romaines et antiquités gallo-romaines. Nous analysons ci-après ce qui touche à l'épigraphie grecque : nos 15, 19, 29, 69, 93, 103, 125, 130, 134, 138, 139, 170, 173. Les pages XVII-XLIV donnent une bibliographie complète des travaux de G. Radet; les articles sont groupés par revues; la plus grosse masse (pp. XXI-XLIII) est formée par la rubrique « Revue des études anciennes », où sont détaillés tous les comptes-rendus et annonces de livres et d'articles.

Voir n° 30.

4. Il a paru le tome II des *Kleine Schriften* de Wilamowitz : *Hellenistische, spätgriechische und lateinische Poesie* (Berlin, Weidmann, 1941). Les épigraphistes

y reliront, chap. 9, les *Zwei Gedichte aus der Zeit Evergetes' II* d'Edfou (*Arch. Papyr.* 1, 1900), et, chap. 12, *Marcellus von Side* (*Sitz. Berlin* 1928), les inscriptions hérodiennes du Triopion (cf. *Bull.* 1940, 213) et l'inscription de Marathon relative à Hérode Atticus.

5. Le tome III des *Études d'épigraphie et d'histoire grecques* de M. Holleaux est à l'impression ; il groupe, en 25 chapitres et 400 pages, les études relatives aux Lagides, aux Séleucides, aux guerres syriennes et aux dynastes d'Asie.

6. G. Klaffenbach, *Gnomon* 1939, 500-505 : compte-rendu de L. Robert, *Études épigraphiques et philologiques*.

7. L. Robert a publié un volume *Hellenica, Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, I (Limoges, Imprimerie Bontemps, 1940; 155 p. in-8°). Ceux des mémoires qui sont relatifs à l'épigraphie sont analysés ci-après : n°• 16, 17, 19 *a*, 25, 25 *a*, 51, 54, 57, 59, 65, 68, 74, 79, 80, 81, 84, 89, 90, 98, 115, 120, 126, 127, 131, 132, 133, 135, 141, 144, 147, 148, 172, 179. Plusieurs autres volumes sont en préparation et paraîtront sans périodicité fixe.

8. Au début de 1941 a paru un nouveau volume de l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa-Kroll, *Philon* à *Pignus*. Nous classerons ainsi les articles qui concernent le plus l'épigraphie. Personnages historiques : *Philon 56*, l'architecte d'Eleusis (E. Fabricius), *Phokion*, *Phormion*, *Phormisios* (Th. Lenschau), *Philotas* (Berve et Schoch), *Philoxenos 1-4* (Berve), *Philotera* (J. Regner), *Philopoimen* et *Phthia 8* (W. Hoffmann) ; ce dernier article est périmé, ignorant l'étude approfondie de S. Dow et Edson, *Bull.* 1938, 84. Artistes : *Phyromachos*, *Phyles*, *Philoxenos 29-30* (Lippold). — Institutions : plusieurs articles clairs de K. Latte, *Phonika*, *Phyge*, *Phratrioi Theoi*, *Phratrie* (n'a pas connu l'étude de Guarducci *Bull.* 1938, 41; 1939, 28), *Phylobasileis*, *Phyle*. Quelques addenda à ce dernier article : p. 1003, les tribus à noms dynastiques sont réunies par M. Holleaux, *BCH* 1933, 162; y ajouter la Σελευκίς à Kolophon, *AJPh.* 1935, 380, n. 6 : — p. 1004, *IGR*, I, 709 ne paraît mentionner un village que par une erreur des éditeurs ; cf. *Études épigr.*, 223-226 ; — p. 1006, sur les tribus arabes, cf. C. B. Welles, *Yale Cl. Stud.* V (1935), 133-135 ; — la raison du changement des tribus d'Olymos en *syngeneiai* est connue ; cf. Ruge, P. W. *s. v. Olymos* ; — pour Histria, cf. *Bull.* 1936, 372; — la tribu Μητροΐς, connue par *BCH* 1927, 395, est à attribuer à Smyrne (cf. *Rev. Phil.* 1929, 135); ajouter, pour Smyrne, les tribus Λητωΐς et (inscr. inédite) Ἀλθηΐς. L'article *Philos* de H. Kortenbeutel vaut essentiellement pour l'Égypte; pour le reste du monde grec, il ignore la liste de « premiers amis » des rois dressée par M. Holleaux, *BCH*, 1933, 31-35. *Phrourarchos*, du même, donne une liste de ces fonctionnaires en Égypte; pour le reste du monde grec, cet article est à refaire; par exemple, l'inscription de Magnésie du Méandre *I. Magnesia*, 15 *b*, est citée avec une fausse restitution; fausse interprétation de l'inscription milésienne sur Pidasa; a omis la φρουραρχία dans les traités d'isopolitie de Milet avec les villes voisines ; ces traités excluent pendant dix ans de cette fonction les nouveaux citoyens ; ajouter les phrourarques à Léros, etc. Nous n'avons pas compétence pour dire si le long article *Phoroi* (100 colonnes, dont 60 de tableaux) par W. Schwahn est au-dessus du niveau de bien d'autres productions du même auteur; il est notable que la bibliographie s'arrête à 1934, alors que tant d'articles, sans parler de l'édition américaine

*Bull.* 1939, 65, ont paru depuis lors. Schwahn cite Meritt et West, *The Athenian assesment of 425* (1934); dans quelle mesure l'a-t-il utilisé ? p. 571, on voit cités les Θρανιῆται, dont il est montré dans ce volume précisément que ce sont des Οὐρανιῆται (cf., depuis lors, *Bull.* 1938, 73; 1939, 62). — Peu d'articles étendus sur les cultes : *Phytalmios* (J. Schmidt), *Phthas* (A. Rusch), *Pibechis* (Preisendanz). — W. Sontheimer ajoute à ses articles mal informés sur les mois (pár ex. *Machaneus*, *Terpheus*, *Tiberios Sebastos*) un mauvais article *Phoinikaios*. Il connaît ce mois à Ambrakia (*IG*, II², 951) et à Corcyre (*I. Magnesia*, 44), et le met en relation avec le culte d'Apollon à Corcyre. Dans la publication originale de *IG*, II², 951, Wilhelm, *Attische Urkunden*, II, 26-27, a traité du mois Phoinikaios, le rattachant justement au calendrier de Corinthe et rapprochant le culte dans cette ville d'Athéna Phoinikè; il a conclu justement de l'inscription de Corcyre que Ph. devait correspondre au Thargeliôn attique. Depuis lors, le mois Ph. est apparu dans une inscription de Corinthe, *Corinth, Gr. Inscr.*, n. 2 (cf. l'étude de W. Aly, *Glotta* 5 (1914), 77-78, sur le nom d'homme Phoinix à Corinthe et dans la région). — Pays et villes. L'article (110 col.) *Phrygia* est un des plus longs et des plus utiles du volume : langue et histoire à l'époque ancienne par J. Fredrich, topographie par W. Ruge, délimitation du pays et carte des lieux de trouvaille des inscriptions phrygiennes; 55 colonnes donnent la liste alphabétique de toutes les localités phrygiennes connues; elles doivent être considérées, pour la plus grande partie, comme des addenda systématiques et précieux aux articles consacrés aux villes et aux villages phrygiens dans les volumes antérieurs. Autres villes d'Asie Mineure : *Phoinix 14* (Pérée) et *15* (Lycie), *Phylakaion* (Phrygie) par W. Ruge, *Phokaia* par J. Keil. *Philoteras* (H. Kees), *Philoteria* (Honigmann), *Phoiniker* et *Phoinikia* (aux hautes époques) (O. Eissfeldt), *Pholegandros* (J. Schmidt), *Phoinix 17* (Crète) (E. Kirsten). Pour la Grèce continentale, articles de Polaschek (*Phoinike*, 9), Schober (*Phokis*), E. Bernert (*Phthia*), Ernst Meyer (*Phrixa* d'Élide, *Phleius*, *Phoibia*, *Phylake 3*), Bölte (*Phrixa* et *Phoibaion* de Laconie, *Pholoe* d'Élide), Oldfather (*Phrikion*, *Physkos* 4), Oberhummer (*Photike*, *Phylakai*; l'inscription de Beroia, dans Delacoulonge (sic) qu'il ne connaît que par Heuzey, est reproduite par Dimitsas, *Makedonia*, 56; revue par L. Robert à Beroia, elle nomme Παρμενίων Γλα[υ]κίου Φυλακαῖος), E. Kirsten (*Phlegya*, *Phoinikis* (Béotie), *Phoitiai*, *Phyliadon*, *Phytaion*, *Phistyon*, *Phylake 4* (Akarnanie, Aitolie et Phthiotide). Dans l'article *Phlygonion*, Kirsten n'a pas connu la discussion sur Phlygonion-Plygonion de G. Daux, *Delphes au IIe et au Ier s.* (1936), 234-258; « meines Erachtens könnte daran gedacht werden, P. mit dem Palaikastro am südlichen Rand des Pleistostals (nahe der Stelle wo Colin auf der Spezialkarte die Oertlichkeit Aigoneia der Inschrift ansetzt) zu identifizieren; indes fehlen über Alter und Art dieser nur auf der französischen Karte verzeichneten Ruinen meines Wissens alle Angaben.»; cf. L. Robert, *Études Anat.* 109, avec la note 5 (G. Klaffenbach, *Gnomon*, 1938, 15); L. R. a étudié la région en 1931 et 1932 et publiera des photos du site qu'il incline à identifier avec Phlygonion; c'est un autre Palaikastro, là où Schober place dubitativement Aiolidai.

9. De la même Encyclopédie, en 1940, le *Supplementband* VII, *Adobogiana* à Τριαχαδιεῖς. On fait remarquer assez souvent que tel article manque dans Pauly-Wissowa ou qu'il est à refaire, et il arrive même qu'on en réunisse toute la

substance. On ne trouvera, ni dans ce Supplément ni dans les autres, aucun effort systématique pour remédier à ces lacunes (par ex. pour recenser les villes nouvellement connues par les décrets aitoliens publiés dans *IG*, IX 1²). Il s'agit seulement, d'une part de quelques suppléments très occasionnels, d'autre part d'articles qui n'avaient pas été livrés à temps pour paraître dans quelqu'un des volumes précédents, et surtout d'excroissances qui ne semblent guère à leur place dans une Real-Encyclopädie et qui sont des chapitres d'un manuel d'histoire de la littérature ou de la philosophie ou d'archéologie : ainsi les gros articles *Haus* (D. M. Robinson, 154 col.), *Odyssee* (P. von der Müll, 100 col.), *Peripatos* (K. O. Brinck, 50 col.), *Rhetorik* (W. Kroll, 100 col.), *Theophrastos* (O. Regenbogen, 200 col.). Les observations déjà présentées sur l'usage des inscriptions valent naturellement aussi pour ce volume. Il est paradoxal, dans un dictionnaire consacré à l'antiquité classique, qu'un long article (24 col.) *Susa* (V. Christian) traite en détail de l'archéologie de Suse et des diverses couches du site aux époques où il n'y a aucun contact avec l'antiquité classique et ignore l'existence de toute une série d'inscriptions grecques, qui ont un grand intérêt et dont une au moins a une importance de premier ordre (réunies commodément dans *SEG*, VII, 1-34). L'article Γλωσσόκομον (Wegner) ignore l'usage funéraire du mot (cf. *Bull.* 1939, 499, et d'abord le Liddell-Scott-Jones). L'article *Inkrustation* (O. Deubner) aurait gagné à ne pas tout ignorer des inscriptions grecques de l'époque impériale qui mentionnent une telle décoration. A l'article de botanique *Origanum* (Steier), il faut ajouter, sur l'origan de Smyrne, qu'une épitaphe de cette ville (Roehl, *Schedae epigr.*, pl. ) figure une tige d'origan en fleurs avec le nom, ὀριγάνιον. Nous signalons ici la plupart des articles qui ont un point de contact avec l'épigraphie grecque. — Personnalités historiques : *Brogitaros* (Kroll), *Minnion* (P. Treves), *Peisis* (W. Hoffmann), *Skopas*, stratège aitolien (Dumrese), *Tissaphernes* (H. Schaefer), *Komanos* (Heichelheim ; complété par Westerman dans les Addenda). *Kaphisophon* de Kos, que Fr. Heichelheim ne connaît que par l'inscription de Kos *OGI*, 42, est nommé dans un papyrus *P. Zenon Michigan*, 55, qui fait connaître son père le médecin Philippe ; ce Philippe est identifié par Edgar avec le Philippe de l'épigramme 46 de Callimaque. Sur l'Aigai de l'article *Theon* (du même), cf. *Ét. Anat.* 75, n. 6. P. Schoch, *Thrasippos*, d'après Liv. XLII, 51, 4, écrit : « das überlieferte Ethnikon Eulyestas ist verdorben, Turnebus änderte in Elymiotas, Gronovius in Lyncestas, doch ist sicheres nicht herzustellen » ; Makaronas (cf. *Bull.* 1938, 205) a corrigé de façon certaine *Euhiestas*. Nombreux articles de prosopographie romaine (Groag et Stein), parmi lesquels *Asidonia* (cf. *Bull.* 1938, 554), *Didius*, *Liternius* Fronto (cf. *Bull.* 1940, 198), *Cuspius* de Pergame (Hanslik, d'après Hepding). — Institutions. *Isonomia* (Ehrenberg), *Klerôterion* (S. Dow ; cf. *Bull.* 1940, 19), *Nomographoi* et *Nomothetai* (confiés à deux auteurs différents, H. Hellebrand et F. Wotke). *Stiftungen* (Ziebarth ; une liste complète et ordonnée, d'ailleurs difficile à établir, eût été très utile). *Todesstrafe* (K. Latte ; voir notamment 1607, sur l'ἀποτυμπανισμός, où il réfute l'interprétation de Keramopoullos ; 1612, sur l'inscription de Palestine de la Coll. Frœhner relative à la violation de sépulture). Les καρπολόγοι ne sont pas connus seulement à Thasos et à Kos, mais à Kolophon (cf. *AJPhil.* 1935, 363). Ziebarth consacre quelques lignes à l'ἐπιπλόος, connu en

Égypte par les papyrus; il ignore l'ἐπίπλους rhodien connu par l'inscription *Clara Rhodos*, VIII (1936), 228; cf. le commentaire de M. Segre, *ibid.* 232, et Blinkenberg, *Triemiholia*, p. 18 (et maintenant *Inscr. Lindos*, p. 791). Σακκοφόρος (Ziebarth); sur les associations de portefaix il faut ajouter l'article de Broughton, *AJA* 1938, 56. De courts articles sur l'Égypte grecque par Kortenbeutel, *Apomoira* (cf. Cl. Préaux, *Économie royale des Lagides*), *Archisomatophylakes* et *Diadochos* (avec prosopographies), *Episkepsis*, Γεωμετρία, Γεωργοί, *Metropolis*, ou par Kiessling : *Nyktophylax*. — Cultes. *Daimonismos* (F. Pfister), *Dipsios*, mois thessalien (Hiller von Gaertringen; l'inscription de Pharsale doit être citée aussi d'après l'édition de Béquignon, *BCH* 1935, 514-519). L'article *Hymnodoi* (Ziehen) est aussi sereinement en retard que les autres du même auteur (cf. *Bull.* 1940, 11); il ignore toutes les rééditions, les textes nouveaux et les études qui ont paru depuis le *Gr. Vereinswesen* de Poland (1909); on ne peut songer à signaler ici toutes les déficiences de cet article; indiquons seulement qu'aux huit villes que cite Z., il faut ajouter notamment Mytilène, Thyatire, Périnthe, Hypaipa, Dionysopolis de Thrace; Z. ignore l'article fondamental de J. Keil, *Jahreshefte* 11 (1908), 101-110 : *Zur Geschichte der Hymnoden der Provinz Asia*, la radiation du πομπαῖος στρατηγός de Smyrne (cf. *Bull.* 1914, 464), la réédition de la fondation de Vibius Salutaris dans *Ephesos* II (1913), l'édit de Paullus Fabius Persicus trouvé à Éphèse où il est question en détail des hymnodes d'Éphèse et de Pergame (cf. *Bull.* 1936, 383). Son article *Megaron* n'est pas moins indigent que celui d'Ebert qu'il prétend compléter; cf. *Mél. Bidez*, 810-812, à compléter par des inscriptions de Délos (*BCH* 1935, 381-390) et d'Abdère (*Bull.* 1939, 187). L'article *Lychnapsia* (Rusch) ne traite de l'allumage des lampes que dans les cultes égyptiens. — La géographie et l'histoire locale sont représentées essentiellement par des articles de W. Ruge (*Stratonikeia-Hadrianopolis*), J. Keil (*Thyrai* de Lydie), J. Schmidt (*Oinè* d'Ikaros), Ernst Meyer (compléments à son article *Phigaleia*) et surtout de E. Kirsten. Ce dernier traite de la Thessalie (minutieux articles sur *Pereia* (avec conclusions nouvelles) et *Pherai* (en 40 col.) et il refait les articles relatifs à la Crète (voir n° 121 *a*). Hiller von Gaertringen fait un article *Kildara* (Carie) d'après l'indication préliminaire très brève *BCH* 1934, 515; mais le décret des Kildareis est déjà publié dans *RA* 1935, II, 163; cf. *Bull.* 1939, 62-63.

10. **Alphabet et écriture.** — Quelques réflexions de E. Kirsten, *Orientalistische Literaturzeitung* 1939, 496-498, sur le chapitre de A. Rehm dans le *Handbuch der Archäologie* de W. Otto (*Bull.* 1938, 14).

10 *a*. Sur l'écriture d'inscriptions de Délos et de Pergame, voir n° 123. — Voir nos 14, 37, 55, 106 *a*, 162, 188.

11. **Inscriptions céramiques.** — Voir nos 24, 26, 37 *b*, *c*, 38, 64 *a*, 73, 97, 102, 111, 154, 159, 174.

11 *a*. **Tablettes magiques.** — F. K. Dörner, *Jahreshefte* 32 (1940), *Beiblatt*, 63-72 : *Eine neue Fluchtafel*. Tablette de plomb, inscrite sur les deux faces, trouvée en Asie Mineure. Contre les adversaires dans un procès relatif à des vignes situées ἐν Μιλήτου κώμῃ (il ne peut s'agir de Μιλήτου τεῖχος en Mysie, comme D. le croit possible). On invoque les δαίμονες, puis Hékate, puis Gè, Chthôn, Hékate, Hermès Chthonios et Λήθη μυχία. — Lignes 45 sqq., l'éditeur

écrit : ἵνα ποιήσατε νεικηθῆναι Μακρεῖνον τὸν Σέμνου υἱὸν καὶ τοὺς ὑπὲρ αὐτοῦ λέγοντα[ς] περὶ τῶν ἀμπέλων, ἐφ' οὗ ἂν κρι[τοῦ?], ἵνα καταδικάζωνται κατὰ πάντα. La formule ἐφ' οὗ ἂν κριτοῦ ne nous paraît pas offrir de sens ; il semble qu'il faille restituer : ἐφ' οὗ ἂν κρι[θῇ].

Voir n° 37 *d*.

12. **Inscriptions juives.** — Les inscriptions juives de Rome (cf. *Bull.* 1938, 26) sont utilisées par Suzanne Collon, *Mél. Rome* 57 (1940), 72-94 : *Remarques sur les quartiers juifs de la Rome antique*. — Celles de l'Illyricum sont étudiées par E. Condurachi (n° 13 *d*), 2-4, qui renvoie aussi à un travail antérieur. — Voir nos 13 *d*, 17, 24, 74, 126, 135, 138 *b*, 172.

13. **Inscriptions chrétiennes et byzantines.** — L. Robert, *Hellenica* I, 33-36, étudie la formule τὸν θεόν σοι ou τὸν θεὸν ὑμῖν (cf. *Bull.* 1939, 451 ; cf. n° 147) ; propose, pour une épitaphe de Satala d'Arménie *JHS* 1898, 322, n. 37, de lire l'abréviation κ(ύρι)ε (cf. n° 144).

13 *a*. F. Halkin, *Analecta Bollandiana* 59 (1941), 306-307, relève les inscriptions réunies dans *SEG*, VIII (Palestine et Égypte), qui concernent l'hagiographie.

13 *b*. H. I. Marrou, dans un intéressant article sur *L'origine orientale des diaconies romaines*, *Mél. Rome* 57 (1940), 95-142, traite d'inscriptions de Naples et de Gerasa. Voir nos 165 *a* et 184 *a*.

13 *c*. J. Barbel, *Christos Angelos*, *Die Anschauung von Christus als Bote und Engel in der gelehrten und volkstümlichen Literatur des chr. Altertums* (*Theophaneia*, III ; Bonn, 1941 ; 333 pp.), traite notamment de la formule ΧΜΓ, pp. 262-269. Voir n° 106, *in fine*.

13 *d*. E. Condurachi, *Eph. Dacoromana*, 9 (1940), 1-118 ; *Monumenti cristiani nell' Illirico*, a l'occasion de citer des épitaphes de la Scythie mineure, d'Odessos, Serdica, Naissus, Viminacium et surtout de Salone. Voir n° 12.

Voir nos 2, 24, 91, 95, 96, 97, 97 *a*, 102, 106, 118, 122 *b*, 138 *c*, 181 *b*, 143, 144, 147, 148, 155, 159, 160, 161, 165, 176, 180 *a*, 186, 187.

14. **Inscriptions de provenance indéterminée.** — *Jahrb. Anz.* 1940, 137-138, avec fig. 11-12 : au Musée Bénakis, à Athènes, un bronze porte une inscription en pointillé, que l'on date des environs de 500 a. C. : Ἀπέλον Τυρίτας. On en croit la provenance inconnue, et on suggère : « von der Stadt Tyras ? » ; la ville de Tyras est sur la côte de la Mer Noire, au Nord du Danube. Le bronze vient de la Laconie, de la petite ville de Tyros, où le sanctuaire d'Apollon Tyritas, fouillé par Rhomaios, a livré des bronzes archaïques, dont l'un porte [Ἀ]πέλον Τυρίτ[ας] (*IG*, V 1, p. 305, n. 1517 ; Rhomaios, *Prakt. Arch. Et.* 1912, 254-276). — Bronze et dédicace sont encore signalés, sans que la provenance en soit reconnue, par Ch. Picard, *RA* 1941, I, 93.

15. A. Dain, *Mél. Radet*, 91-92, *Sur deux inscriptions*, II, fait remarquer que l'épigramme *CIG*, 7022, contient en acrostiche le nom du défunt et un jeu de mots entre son nom Ἀγάθων et le premier mot de la pièce Ἀγαθῶν.

16. L. Robert, *Hellenica* I, 64, à cause du mot ἀνεξοδίαστος (cf. n° 141), pense que l'épitaphe publiée par Dethier et Mordtmann, *Epigraphik von Byzantion*, n. 33, provient de Thrace ou de Bithynie. Ligne 1, il lit Π. Τινέϊος, au lieu de Πτινειος.

17. L. Robert, *ibid.*, 25-27, reconnaît dans une dédicace que porte un médaillon

doré à Londres *JHS* 1938, 255-256, le titre ἀρχηγός, dont il retrouve le correspondant féminin dans une inscription juive de Thèbes de Phtiothide ; cf. n° 74.

17 *a*. A. B. Cook (n° 22 *a*), 874, note 5, signale un bronze au British Museum, représentant un porc, avec la dédicace : Μυρτίνη Θεῷ Σαβαζίῳ.

Voir nos 11 *a*, 172.

18. **Épigrammes.** — Voir nos 2, 4, 15, 24, 34, 37 *b*, 49 *a*, *b*, 50, 52, 83, 85, 110 *a*, 122 *a*, 130, 133, 136, 139, 141 *b*, 155, 156, 172, 173, 179, 182.

18 *a*. **Épitaphes.** — Voir nos 2, 9, 13, 13 *b*, 23 *a*, 24, 34, 37 *a*, *b*, 82, 91, 91 *a*, 106, 138 *a*, 141, 160, 176, 182.

19. **Institutions.** — Ch. Lécrivain, *Mél. Radet*, 214-218 : *Varia* : I, *Le caractère de l'exil ordinaire dans le droit pénal d'Athènes* (soutient la théorie commune contre U. Kahrstedt, *Staatsgebiet u. Staatsangehörige in Athen*). — II. *Quelques textes non utilisés sur l'eisphora.*

19 *a*. L. Robert, *Hellenica* I, 37-42, étudie la vente du droit de cité.

20. F. Lammert a inauguré dans *Bursian* 274 (1941), pp. 1-114, un bulletin *Griechisches Kriegswesen*, qui porte sur les années 1918-1938. Nous le signalons ici, beaucoup moins pour le très mince profit qu'en retireront ceux qui s'occupent de la Grèce que pour le témoignage qu'il apporte de l'ignorance de l'épigraphie et du manque de curiosité qui règnent en certains milieux d'érudits. Les épigraphistes apportent chaque année du nouveau, par des textes inédits ou revus et par des commentaires, sur l'organisation militaire des états grecs et des monarchies hellénistiques, et cela est plus important que maint article ou livre cité par Lammert, qui n'a parfois pas de rapport ou peu de rapport avec le sujet ou n'y apporte pas de nouveau, comme mainte publication de praticiens modernes. Or, L. n'a connu, de tout le travail publié en ces vingt années, que les fragments d'un règlement militaire macédonien trouvés à Amphipolis et publiés par P. Roussel et M. Feyel (il les reproduit in-extenso aux pages 74-77 ; les rapprochements avec des auteurs byzantins sont vains) et le décret de Kos sur la guerre crétoise publié par M. Segre. Il y aurait eu notamment à citer, parmi les inscriptions importantes : le règlement de la garnison de Chalkis, de premier intérêt (L. le connaît par une allusion de P. Roussel en 1934 et le croit inédit), le traité réglant le sort de la garnison de Theangela, le nouveau fragment du traité d'assistance militaire entre Aitoliens et Béotiens, l'article de P. Roussel sur les κυνηγοί à l'époque hellénistique, le chapitre de Bikermann sur l'armée séleucide, l'inscription de Tenos relatant une attaque de la ville, le décret de Stratonicée de Carie décrivant en détail les infructueuses attaques contre le sanctuaire de Panamara, le décret de Samothrace mentionnant les Tralleis, les décrets de Lilaia et d'Aspendos pour des officiers et des soldats qui ont porté secours à la ville, le décret de Chéronée pour les auxiliaires thraces de Sylla, les décrets de corps de soldats athéniens pour leurs chefs et leurs bienfaiteurs, les décrets du peuple athénien pour des officiers, le décret de Rhamnonte pour Dikaiarchos, le décret d'Alexandrie de Troade pour un phrourarque, le décret des tireurs de catapulte de Paphos et d'autres inscriptions de Chypre relatives à l'armée ptolémaïque, les décrets sur le rachat de prisonniers (étudiés notamment par Wilhelm) à Histria, Thasos, etc., les décrets à Athènes, à « Brousse » sur la misère résultant de l'état de guerre, à Apamée de

Phrygie sur la fourniture de blé, le décret de Telmessos célébrant la victoire d'Eumènes II sur Ortiagon, l'article de M. Holleaux sur la guerre galate d'Eumènes II en 168-166, les fragments de catalogues de vaisseaux athéniens, les inscriptions de Rhodes sur la guerre contre les pirates, les catalogues de l'équipage de navires rhodiens, les dédicaces faites par des équipages de navires de guerre à Kos, à Délos, à Lato, les dédicaces d'officiers (polémarques, lochages) et de soldats (φρουροί, etc.) à Thasos, à Kos, à Athènes, etc., si intéressantes pour les cultes militaires, les dédicaces après victoires à Cyrène, les serments des éphèbes athéniens et des Grecs à Platées, les listes d'officiers de Cyrène, les catalogues de vainqueurs aux Pamboiotia qui énumèrent des corps de troupes, les catalogues militaires béotiens, les inscriptions de Suse mentionnant des soldats et des officiers, les listes de mercenaires à Thermon, Tralles, Hermione, Samos, d'esclaves affranchis pour l'enrôlement (Chios), les épitaphes de mercenaires crétois (à Gaza) et pisidiens (à Sidon), les décrets ou les listes de souscriptions pour la construction ou l'entretien des murailles à Téos, Kolophon, Chios, etc., les inscriptions relatives aux tours de Smyrne et de Stratonicée de Carie (cf. aussi les articles de Ormerod et de A. Bon sur les tours et sur la piraterie dans l'Archipel); pour l'époque byzantine le nouveau fragment et la réédition de l'édit d'Anastase à Ptolémaïs de Cyrénaïque. Il y aurait à faire les mêmes remarques pour les papyrus et les inscriptions d'Égypte. Nous n'attendons point de L. qu'il ait dépouillé lui-même, pour ce *Bericht* comme pour ses articles du Pauly-Wissowa, toute la littérature épigraphique pour en extraire ce qui intéresse ses études. Il lui aurait suffi d'employer quelques journées à dépouiller les Bulletins épigraphiques de la *REG* de 1918 à 1938 pour être renvoyé à tout l'essentiel.

21. H. G. Pflaum, *Essai sur le cursus publicus sous le Haut-Empire romain* (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, tome XIV), 1940 (203 pp. in-4°) : intelligente étude, qui touche à quelques inscriptions grecques, notamment à des cursus de fonctionnaires (ἔπαρχος ou ἐπίτροπος ὀχημάτων etc., ἔπαρχος βεικούλων) ou à des inscriptions de *tabellarii*. Voir aussi n°s 93, 140, 175.

21 *a*. K. Köster étudie *Die Lebensmittelversorgung der altgriechischen Polis* (1939; 98 pp.; a servi de dissertation à Bonn), beau sujet qu'il fait peine de voir ainsi massacré. Cf. les justes observations de E. Ziebarth, *Phil. Woch.* 1941, 38-42, auxquelles on pourrait facilement ajouter et pour la documentation et pour la conception même du sujet. L'auteur présente ce travail comme la première section de la première partie d'un ambitieux programme, « die städtische Lebensmittelversorgung im Altertum », dont il indique le vaste plan. Il devrait, avant de poursuivre, apprendre à travailler — et non à compiler et à copier — et à réfléchir.

21 *b*. Le tome V du *Economic Survey of Ancient Rome* de T. Frank a paru après la mort de l'auteur (Baltimore, 1940; 445 pp.). T. R. S. Broughton et Lily Ross Tailor ont ajouté un *General index to volumes I-V* (1940; 120 pp.), soigneusement dressé. Le volume V, *Rome and Italy of the Empire*, n'a pu être terminé; il y manque les chapitres sur Septime Sévère, le IIIe siècle et Dioclétien. Elsa Rose Graser a ajouté en appendice, pp. 305-421, une utile édition avec traduction du *Tarif de Dioclétien*, avec les fragments publiés depuis Mommsen et Blümner.

Comme nous, elle n'a pu connaître les nouveaux fragments d'Aphrodisias, *Bull.* 1940, 148. Signalons, d'après A. Calderini, *Aevum* 14 (1940), 171, ce que contiennent ces 111 lignes : prix des éponges, plantes médicinales, drogues, matières colorantes, colles, affrètement des marchandises de certains ports ou régions vers Rome ou autres ports ou régions du monde antique (ainsi Aquilée), transports de bétail, de blé de l'annone, spécialement transports fluviaux. Un autre fragment grec nouveau que nous n'avons pas vu : M. Guarducci, *Il primo frammento scoperto in Italia dell' editto di Diocleziano* (à Petorano, dans le Sud de l'Italie), *Rend. Pont. Acc.* 16 (1940), 11-24. Signalons enfin que L. Robert a rédigé l'édition, qu'il donnera dès qu'il aura vu les nouvelles publications, d'un fragment delphique inédit relatif à des vêtements (στίχαι) avec bandes de pourpre, à rapprocher du fragment latin très mutilé d'Halicarnasse, XXIX, — et que Caputo doit publier un fragment de Ptolemaïs de Cyrénaïque.

22. Il a paru dans le *Handbuch der Altertumswiss.* de W. Otto la première partie d'une *Geschichte der gr. Religion*, I, *Bis zur gr. Weltherrschaft*, due à M. P. Nilsson (1941 ; 823 pp. in-8° et 52 planches). Cet exposé clair, équilibré et bien documenté, bien supérieur à tous égards à la *Religion der Griechen* de Kern, utilise naturellement les inscriptions ; un dépouillement plus ample et plus précis de la littérature épigraphique eût cependant permis un certain nombre de corrections et d'additions intéressantes.

22 *a*. A. B. Cook a clos son *Zeus*, *A study in ancient religion*, par un tome III (en 2 vol de 1300 pp.; Cambridge 1940) consacré, en principe, à Zeus comme dieu du temps, avec des *addenda* (pp. 1066-1197) et des index. Ce livre étrange a laissé échapper beaucoup de la production épigraphique de la dernière décade. — Voir n° 17 *a*.

**Chronologie.** — Voir n°s 70, 77 *a*, 128, 129, 139.

23. **Langue, style et formulaire.** — Le travail signalé *Bull.* 1939, 33, *Die Sprache der ionischen Kykladen nach den inschriftlichen Quellen*, est une dissertation de Munich de 1938, due à Élisabeth Knitl.

23 *a*. E. Nachmanson, *Eranos* 38 (1940), 1-8 : *Zu den gr. Doppelpräpositionen*, pp. 5-6, ajoute à son étude *ibid.* 9 (1909), 71 sqq., quelques exemples épigraphiques des formules εἰς μνήμης χάριν, ἕνεκεν μνήμης χάριν, εἰς εὐνοίας ἕνεκεν.

24. A. Rehm, *Phil.* 94 (1941), 1-30 : ΜΝΗΣΘΗ. A propos d'une inscription de Corcyre gravée sur une tuile, R. étudie les inscriptions des types ἐμνήσθη ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος, μνήσθη et μνησθῇ ὁ δεῖνα. Il appelle le premier type « métropolitain » (Grèce continentale, Iles, Égypte); grafites en toutes sortes de lieux, pas nécessairement dans des sanctuaires ; parfois sans le nom du personnage dont on a évoqué le souvenir ; alternance des formes avec ou sans augment, ἐμνήσθη-μνήσθη, ἐμνήσθην-μνήσθην, ἐμνήσθησαν-μνήσθησαν (recherches sur la date de l'absence d'augment dans des inscriptions en prose). Le second type est dit « oriental », μνησθῇ (Syrie, Palestine, Arabie, Asie Mineure, Égypte ; isolé en Occident; guère avant le II^e^ s. p. C.) ; sur des inscriptions païennes, juives ou chrétiennes ; au passif : « que soit béni » (= μνησθῇ σου ὁ κύριος); équivalents araméens ; caractère religieux ; alternance avec l'optatif (μνησθείη, μνησθοῖ, μνησθείης, μνησθοῖς, μνησθῇς); non seulement grafites, mais inscriptions architecturales et épitaphes. Sur ἐπ' ἀγαθῷ. — Restitutions ou corrections de quelques grafites. Relevons : p. 12, n. 26 :

en Épire, dans Patsch, *Sandschak Berat*, fig. 73 : μνήσθη<ς> ὁ ἀρχιερεὺς τῆς Ὑγίας Ἀπολλωνίου τοῦ Διογένους; p. 13, à Corinthe, *IG*, IV, 380 : μνήσθη Ἀμέθυστος; — p. 21, à Cyrène, sur *SEG*, IX, 277 : μνησθοῖ [Ῥώ]μη; — sur *IG*, XIV, 1437, et sur 1925; — *passim*, sur des grafites des Syringes de Thèbes. — Les inscriptions attiques de cette catégorie sont réunies dans *IG*, II², 13230 à 13238, après les épitaphes.

24 *a*. Ad. Wilhelm, dans son article *Anz. Wien* 1939, 41-46, *Die Pyrphorie der Lemnier*, cite, p. 45, des exemples épigraphiques de κατά + accusatif dans un sens temporel. — Aux commentaires sur Philostrate (*Heroïkos*, 20, 24) et aux études sur la légende qu'il cite, ajouter le livre de G. Dumézil, *Le crime des Lemniennes, Rites et légendes du monde égéen* (Paris, 1924).

25. **Onomastique**. — Étude du nom Πετραῖος par L. Robert, *Hellenica* I, 121-126 et 153 : Πετραῖος, *Onomastique et géographie*; il y a deux noms Πετραῖος : un nom théophore d'origine thessalienne et un nom crétois tiré de l'ethnique de la ville de Petra; cette ville est connue par une inscription du Delphinion de Milet et par une monnaie. R. traite à ce propos de divers noms de personnes tirés d'ethniques.

25 *a*. *Ibid.*, 127-131, étude du nom Γαῦρος; cf. l'épithète laudative, « fier, magnifique », accolée aux noms des éphèbes dans des inscriptions d'Érétrie et de Tanagra. Voir n° 115.

26. H. Krahe, *Indogermanische Forschungen* 57, 1939, *Beiträge zur illyrischen Wort- und Namenforschung*, 113-114, montre de façon convaincante que le nom Σάλαχξ, sur un vase attique, n'est pas illyrien, comme l'a cru A. von Blumenthal (*Zeitschrift für Namenforschung*, 14 (1938), 112-113 : *Ein illyrischer Töpfername in Athen*), mais rentre dans une série de noms grecs. — Blumenthal répète que le potier Skythès est d'origine barbare; mais cf. Ch. Dugas, *Mél. Glotz*, I, 335-340 : *Note sur l'origine d'Amasis et de quelques peintres de vases.*

27. J. A. Notopoulos, *Cl. Phil.* 1939, 135-145, *The name of Plato*, discutant si le nom de Platon est un nom de naissance ou un surnom, réunit, p. 144, une liste de 46 exemples épigraphiques de ce nom, grâce surtout aux index de quelques grands recueils.

28. La *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* s'est élargie, depuis le second fascicule de 1937, en une *Zeitschrift für Namenforschung*. On trouve dans les volumes 13 (1937) à 16 (1940) une bibliographie (*Schrifttum*). En ce qui concerne le monde grec, celle-ci se réduit à deux ou trois titres d'articles. Le terrain de l'onomastique grecque n'est heureusement pas aussi stérile que cela le donnerait à croire.

Voir nos 2, 8, 16, 34, 49, 74, 84, 87, 89, 92 *a*, 117, 126, 135, 139, 142, 146, 159.

29. **Prosopographie**. — H. Henne, *Mél. Radet*, 172-176 : *Sur la titulature aulique des stratèges de nomes à l'époque ptolémaïque*, donne une liste des stratèges de nomes pourvus de titres honorifiques, avec des observations sur ces stratèges et sur l'octroi des titres suivant les périodes.

30. Dans les *Mélanges en hommage à la mémoire de Fr. Martroye* (Paris, Klincsieck, 1941), 81-92, V. Chapot, *Données nouvelles sur la prosopographie de l'Asie proconsulaire*, complète et rectifie les listes de proconsuls, questeurs et légats qu'il avait données en 1904. Pour les proconsuls, il donne une liste

alphabétique et une liste chronologique. Le travail aurait pu être poussé plus à fond.

31. E. Groag, *Die römischen Reichsbeamten von Achaia bis auf Diokletian* (*Akad. Wien, Schriften der Balkankommission*, IX), 1939. Ce travail exhaustif, fait avec le soin et la compétence que l'on connaît à E. Groag, donne in-extenso tous les textes relatifs aux fonctionnaires romains de l'Achaïe, avec des discussions sur l'identification des personnages, les titres et la chronologie. P. 56, sur la mission de Pline en Bithynie et la préparation de la guerre parthique, cf. J. Guey, *La guerre parthique de Trajan*. Pour Sex. Quintilius Maximus (p. 125 sqq.), et pour *SEG*, VI, 650 (p. 108), cf. *Bull.* 1939, 47 et 461. P. 99, pour ἐνγαροῦντες dans une inscription d'Olympie, cf. l'interprétation divergente de J. Hatzfeld, *REA* 1912, 279-282 et *Trafiquants italiens*, 233. — Cf. le c.-r. de H. Volkmann, *Ph. Woch.* 1940, 546-550. — Voir nos 60, 78.

32. Sur le même modèle et non moins précieuse est la prosopographie des gouverneurs de Mésie par l'émule et ami de Groag, Arthur Stein, *Die Legaten von Moesien* (*Dissertationes Pannonicae*, I 2), Budapest 1940. Elle est à consulter pour nombre d'inscriptions de Mésie et pour la carrière de nombreux personnages qui ont exercé aussi des fonctions dans d'autres régions du monde grec (Asie, Syrie, etc.). P. 79, pour M. Macrinius Avitus Catonius Vindex, cf. *Bull.* 1939, 223. — Voir nos 94, 100, 101, 157.

33. A. Dobo, *Inscriptiones extra fines Pannoniae Daciaeque repertae ad res earundem provinciarum pertinentes*, 2e édition (*Dissertationes Pannonicae*), Budapest 1940 (138 pp.). La partie relative à la Pannonie est augmentée; celle qui est relative à la Dacie est nouvelle. Utile recueil qui groupe les inscriptions relatives aux originaires de Pannonie et de Dacie (surtout des soldats), aux corps de troupes de ces régions et aux guerres dans ces pays. Sur 743 inscriptions, 20 seulement, si nous comptons bien, sont grecques (la typographie et l'accentuation en sont détestables) : Pannonie, n. 182, 198 (= *IG*, II², 10042, épitaphe d'Athènes), 199, 237, 243, 282, 301, 470 (Laodicée du Lykos; = *MAMA*, VI, 3), 471 (*IG*, VI, 37); — Dacie, n. 71 (bilingue de Tyane, *CIL*, III, 14184⁹; republiée comme inédite par Jacopi, cf. *Bull.* 1939, 447, fin), 83, 97, 174, 176, 191, 197 (cf. L. Robert, *Hellenica*, I. p. 12), 205 (décret de Dionysopolis, *Sylloge*³, 762; aux lignes 26-27, D. reproduit encore des suppléments qui n'ont pas de sens, ignorant ce qu'ont proposé Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI (1921), 36 sqq., et M. Holleaux, *REA* 1917, 252 sqq. = *Études d'épigr. et d'hist. gr.*, I, 285 sqq.), 206, 212, 225. — Ajouter la dédicace de Μουκιανός, ἐς πατρίδα γαῖαν Παννονίης ἐλθών, *Bull. Soc. Arch. Bulg.* I (1910), 227.

34. O. Fiebiger, *Inschriftensammlung zur Geschichte der Ostgermanen* (*Denkschriften Akad. Wien* 70, 3), 1939, 60 pp. C'est un complément au recueil publié en 1917 par L. Schmidt et Fiebiger (*Denkschriften Akad. Wien*, 60). Sur 86 inscriptions 16 sont grecques. Quelques-unes contiennent un nom germanique : ainsi les n. 31, 49 (Tomis; il semble que ἀπὸ σαγιτταρίων doive se rattacher au nom du personnage et qu'ensuite il y ait une interdiction commençant par Τίς (= ὅστις), et non pas : Ἀπὸ σαγιτταρίων τις etc.), 60 (Antioche; a été repris dans *SEG*, VII (1934), 64, où Ἑορτασίου est considéré comme un nom d'homme, fréquemment attesté, et non comme un adjectif), 64 (Jérusalem), 66-68 (Cons-

tantinople; cf. *Bull.* 1939. 213), 80 (Gaza). D'autres ne mentionnent que des travaux de fortifications de villes, du IIe au VIe siècle, et sont rattachées par là aux invasions germaniques; ainsi n. 2, à Kallatis (*Bull.* 1938, 234), et n. 30, 36, 52-54, 68 (à Athènes, Mégare, Argos et l'égée; épigramme célébrant l'activité de gouverneurs); pour le n. 68, d'Athènes, ajouter l'étude signalée *Bull.* 1938, 98.

Voir nos 8, 9, 42, 54, 76 *a*, 114, 129, 139, 165.

## ATTIQUE

Pour les épitaphes, voir n° 2.

35. **Athènes.** — G. Welter, *Jahrb. Anz.* 1939, 1-22 : *Vom Nikepyrgos.* Inscription de l'autel d'Athena Nikè (milieu du VIe s.) : τῆς Ἀθε[ναίας] τῆς Νίκες [*ho*] βομός Πατροκέδ[ες] ἐποίεσεν. — Deux fragments de listes des tributs (villes des Iles), entre 421 et 418.

36. Nous ne connaissons encore B. D. Meritt, *AJPh*, 1941, 4-15 : *New fragments of the tribute lists*, que par l'analyse *Ph. Woch.* 1941, 322.

37. Le fascicule IV des *Attische Urkunden* de Wilhelm (*Sitz. Wien.* 217, 5 (1939), 98 pp. et 9 pl.) est entièrement consacré à des restitutions de fragments de décrets du Ve siècle. — XIX, *IG*, $I^2$, *1*. Le décret relatif à Salamine concerne bien les anciens habitants de l'île et non les clérouques. Critique d'affirmations de W. Schwahn et des restitutions de Luria et d'Hiller von Gaertringen. Propose pour le début : [τὸς ἐΣα]λαμ[ῖνι οἰκῶντας] οἰκεῖν ἐᾶΣαλαμῖνι [καὶ τε]λεῖν, [χσὺν Ἀθεναίοι]σι τελεῖν καὶ στρατεύεσθαι, en donnant des exemples d'une telle répétition du verbe (cf. pp. 96-97). — XX. *IG*, $I^2$, *45*. Dans le décret sur l'envoi d'une colonie à Brea, l. 3-4, restitue : π(ρ)ό[δοτα ἐς θυσία]ν αὐτοῖς παρασχόντον, au lieu de l'impossible πο[ίμνια δὲ αἰγô]ν; exemples de la dissimilation du *rhô*; l. 1 sqq. : [*hε* δὲ ἀρχ]έ, πρὸς *hὲν* κτλ.; ἐὰν δὲ ἐσάγει, ἐνέχ[υρα ἄχσια? θέτο] *ho* φένας ἒ *ho* γραφσάμενος. Suggestion pour 98, l. 22. — XXI. *IG*, $I^2$, *28 a und b*. Les deux fragments n'appartiennent pas à la même inscription. W. les restitue tous les deux. Celui qui tuerait le proxène subirait les mêmes peines que pour le meurtre d'un citoyen athénien; la ville paierait une amende de cinq talents. Le proxène ne paiera pas plus de 5 drachmes comme πρυτανεῖα dans les procès. — Une prescription semblable ou analogue relative au meurtre du personnage honoré est commentée dans XXII, *IG*, $I^2$, *38*, et $II^2$, 8; XXIII, *IG*, $I^2$, 27 (l. 6-7 W. restitue [ἀδελ]φὸς) et non [Δελ]φὸς); XXIV, *IG*, $I^2$, *413*; XXVI, *IG*, $I^2$, *154* et 155 (p. 34, W. restitue les lignes 6-7 du traité de 433-2 avec Philippe *Bull.*, 1939, 79); XXVII, *IG*, $I^2$, *55* + *Hesperia 1938, p. 275, n. 10* (ce dernier texte était attribué par Schweigert au début du IVe s.); XXVIII. *IG*, $I^2$, *72* (pour l'Illyrien Grabos). — XXV. *IG*, $II^2$, *180* (décret pour des Skyriens); W. restitue, l. 8, [γαμβρ]όν. — XXIX, *IG*, $I^2$, *61* + *169* + *179*. Critique du mémoire de Wade-Gery, *ABS*, 33, 131 sqq., et nouvelle restitution. Il n'était pas question d'un Sikane; non pas τοῖ Σικαν[οῖ], mais [αὐ]τοῖσι καὶ. — XXX. *IG*, $I^2$, *49 a*. Les trois fragments réunis sous le n. 49 n'ont rien de commun; le troisième est un morceau de 114. E. Schweigert (cf. *Bull.* 1938, 59, n. 3) avait restitué a-b, qu'il plaçait l'un à côté de l'autre; W. écarte l'essentiel de cette reconstruction comme « verfehlt; von Z. 9 an ist sie sowohl sprachlich wie vollends sachlich kaum verständlich »; on a été conduit à ces impossibilités par le rapprochement des deux fragments, qu'il faut disjoindre. Restitu-

tion de *a*. — XXXI. *IG*, $I^2$, *70, 16 et 166*. Les fragments a et b de 70, décret pour Potamodôros d'Orchomène de Béotie, ne sont pas à placer l'un à côté de l'autre, ce qui détruit les restitutions de Köhler et de Hiller von Gaertringen. Nouvelle restitution de b, puis de a complété à dr. par un important fragment nouveau. Commentaire de l'expression τοὺς κωλακρέτας τοὺς ἐπὶ τῆς Ἀκαμαντίδος ; à ce propos, restitution de 166, τοὺς κωλακρέτας τοὺς ἐπὶ τῆς Αἰγηΐδος, et discussion de la phrase τοὺς κωλακρέτας οἳ ἂν κωλακρετῶσι τοῦ Θαργηλιῶνος μηνός dans $I^2$, 25. Revient sur le décret pour les Phasélitains $I^2$, 16. — XXXII, *IG*, $I^2$, *103* = *II, 21*. Critique des restitutions de Bannier (de même pour $I^2$, 135) et de Hiller von Gaertringen. Les évergètes ἄνδρες ἀγαθοὶ ἔν τε τῆι σ[τρατέαι ἐγένοντο ἐ]ς τὴν πόλιν τὴν Ἀθηναίων. Précisions et conjectures sur l'histoire de la famille de Potamodôros et d'Eurytion d'Orchomène dans ses rapports avec Athènes. — XXXIII. *IG*, $I^2$, *83*. — XXXIV. *IG*, $I^2$, *149*. — XXXV. *IG*, $I^2$, *156*. Se rapporterait peut-être à Sidous près d'Erythrai. — XXXVI. *IG*, $I^2$, *171*. — XXXVII. *IG*, $I^2$, *116*. L. 30, μετὰ τῶ γραμματέος τ[ῆς βολῆς καὶ τῶν Σελυμβρεανῶν]. — XXXVIII. *IG*, $I^2$, *87*, traité d'Athènes et des Haleis, l. 10 : *hυποδέχεσθαι* φρ[ορὰν ἐπὶ βλάβει τᾶι Ἀθεναίον]. — XXXIX. *IG*, $I^2$, *150*. — XL. *IG*, $I^2$, *108*. Dans le décret pour les Néopolites de Thrace (cf. *Bull*. 1938, 70), W. restitue ainsi les phrases qui ont été ensuite effacées et corrigées : [ὅτι ἄποικοι ὄντες Θασίον καὶ πολιορ]κόμενοι ὑ[π' αὐτῶν] καὶ Πελοποννησίον οὐκ ἠθύμησαν, ἀλλ' ἐς τὴν ἄ[μυναν αὐτ]ῶν ἄνδρες ἀγαθοὶ ἐγένοντο. — Cette abondance de corrections et de rapprochements fait encore plus vivement regretter que Ad. Wilhelm n'ait pas accepté d'éditer *IG*, $I^2$ ; c'est là que sa connaissance unique des pierres attiques du v^e^ siècle, son sens de la langue, son acribie dans la restitution des formules, sa science des textes parallèles, sa pénétration enfin, eussent pu se déployer pour le plus grand profit des lecteurs, à qui il eût donné une édition complète, sûre et claire de ces documents. Actuellement *IG*, $I^2$ est une ruine, au-dessus de laquelle flotte une poussière de rectifications.

37 *a*. Dans la publication des fouilles du Céramique, *Kerameikos. Ergebnisse der Ausgrabungen*, le tome II, *Die Skulpturen vom 5. Jahrt. bis in römische Zeit* (1940), par H. Riemann, donne des descriptions, photographies et commentaires archéologiques (type, date et style) d'un certain nombre de reliefs avec épitaphes. Ces inscriptions sont déjà insérées dans *IG*, $II^2$ (voir n° 2), mais sans renvoi à la publication du Céramique. Comme, d'autre part, il n'y a pas, dans ce volume, d'index permettant de retrouver les inscriptions dans *IG*, nous donnons ici la liste des inscriptions en question. *IG*, $II^2$, 5379 (= n. 31 du Céramique), 5403 (57), 5898 (68), 5964 (56), 6939 (28), 7411 (17), 7518 *a* (51), 7598 (42), 7657 *a* (44), 7704 (37), 8880 (35), 9157 (36), 9489 (43), 9495 (52), 9672 *a* (50), 11340 (2), 11366 *a* (19), 11854 (16), 11865 *b* (33), 11894 23), 12050 (24), 12747 *a* 29), 12839 *a* (32), 12993 (25).

37 *b*. Un tome III est consacré spécialement aux inscriptions : *Kerameikos*, III, *Inschriften, Ostraka, Fluchtafeln* (1940), 115 pp., 24 pl., par W Peek. N. 1-6 : petits fragments de décrets ; n. 5, pour des prytanes, vers 100 a C. ; n. 7, des Technites Dionysiaques. — N. 8 : petit fragment de document des polètes ; cf. *IG*, $I^2$, 331. — N. 10 : copie plus complète de *IG*, $II^2$, 2838, dédicace de hiéropes. — N. 12 : nouvel exemplaire d'une tuile avec l'inscription : Ἱερὰν Μητρὸ [θεῶν] Διονύσιος καὶ Ἀμμώ[νιος]. — N. 13-21 : bornes ; 13-16 . bornes funé-

raires ; 16, ὅρος θήκης εἰς τὸ πρόσθε ποδῶν ΔΔΙ, καὶ εἰς τὸ πλάγιον ΔΙΙ ; — 18 : *hόρος* τᾶς ὁδῶ τᾶς Ἐλευσινάδε, le dernier mot ayant remplacé le mot *hιερᾶς*. — 19-21 : bornes hypothécaires (19 = ci-dessous, n° 48). — 22-28 : épigrammes funéraires, nouvelles ou revues. 22 *a* = *IG*, I², 984 ; 23 = *IG*, I², 985 ; 26 = *IG*, II², 5220, Silenos de Rhegion, venu en ambassade à Athènes en 433/32 ; 27 = *IG*, II², 9052 (le médecin Philon de Sicyone) ; 28 = *IG*, II², 10620 *a*. — 29 : quelques noms nouveaux, sur de petits fragments trouvés à l'Agora et au Céramique, du monument des Argiens et des Kléonaiens tombés à Tanagra en 457, *IG*, I², 931, 932. P. a revu l'ensemble des fragments et cherche à les grouper. — 30-44 : épitaphes ; la plupart sont déjà insérées dans *IG*, II² (table de concordance, p. 112) ; n. 31, un Délien (vers 500) ; n. 36, Θρᾶιξ περσικοποιός mot nouveau (fabricant d'une sorte de chaussures), début IVe s. — n. 40 : un Ἀριαραθεύς ; cet ethnique n'est pas nouveau dans les inscriptions comme le croit P.

37 *c*. La numérotation recommence pour les ostraca, de 1 à 155 (quelques photos de Kirchner, *Imagines*), trouvés en 1932 pêle-mêle : 64 tessons de l'ostracisme de Cimon en 461 ; 80 contre Menon de Gargettos ; 2 contre Kallias fils de Kratias ; 1 contre Phaiax, un contre un certain Phileriphos. — 156-165 ; quelques ostraca trouvés au Céramique en d'autres endroits, de 1931 à 1940 ou plus anciennement : 1 contre Mégaklès d'Alôpékè (a. 486), 3 contre Themistocle (83 à l'Agora), 1 contre Thucydide fils de Mélésias, 1 contre un certain Θεότιμος Κλεαίνο, 2 contre Hippokratès fils d'Alkmeonidès, 1 contre Hippoklès fils de Menippos, et 1 contre un certain Kallixenos fils d'Aristonymos. Discussions historiques sur l'ostracisme de Ménon (pp. 75-78), sur Phaiax (pp. 78-80), sur la date de l'ostracisme d'Hyperbolos (pp. 101-104). Sur ces deux derniers points, cf. J. Hatzfeld, *Alcibiade* (*Bull.* 1940, 38), pp. 109-118. — N. 168 : tesson trouvé en 1879 portant quelques restes de phrases relatives à un contrat, sans doute pour une maison.

37 *d*. Une troisième partie groupe 9 tablettes d'imprécation : deux (n. 3 et 6), trouvées dans des tombes, enroulées aux bouts des doigts de la main dr. du mort, sont du milieu du Ve s. ou peu après, les autres du IVe s. — 1 : contre Αυσανίας ἐκ τῶ ἀργυροκοπίο φυσετές, souffleur à l'atelier monétaire (métier nouveau). — 2 : sans doute contre le même. — 3 : longue série de courtes formules ; ordinairement καταδῶ seul, parfois καταδῶ παρὰ Φερσεφόνει καὶ Ἑρμεῖ ; relever la mention d'une παλλακή, d'une ἑταιρά, d'un θεράπων. P. propose d'identifier un Πείθανδρος Παιονίδης avec le père de Βλέπυρος Πειθάνδρου Παιονίδης (*Pros. Att.* 2881) ; sur ce personnage, cf. ici n° 46. — 4 : Πυθέας, Πύθιππος, Ἡγέστρατος, Σμιδυρίδης, ὁπόσοί ἰσιν ἀντίδικοι Εὐόπηι μετὰ Πυθέο. A la série des imprécations attiques à l'occasion de procès que signale P., ajouter *Coll. Froehner*, n. 11, où se trouve précisément le mot ἀντίδικοι dont P. relève des exemples dans ce genre des documents. — 5 à 8 : seulement des noms ; plusieurs rapprochements possibles avec des triérarques. — 9 : dans une collection privée ; provenance inconnue. Mentions d'un Ἀρεοκαγίτης et d'un κεραμοδέτης (mot nouveau).

38. Dans *REG* 1940, p. X, résumé d'une étude de P. Roussel sur la liste publiée par Meritt, *Bull.* 1939, 55, et n. 21, et de remarques sur les tessons d'ostracisme trouvés à l'Agora.

39. H. Schaefer, *Hermes*, 74 (1939), 225-264 : *Beiträge zur Geschichte der attis-*

*chen Symmachie*. Nouvelles discussions sur le φόρος et les listes. I. Ὁ ἐπ' Ἀριστείδου φόρος. II. *Der Kalliasfriede und die innere Entwicklung der attischen Symmachie*. Pp. 253-257, étudie la date de la loi sur la monnaie (cf. *Bull.* 1939, 262), qu'il place vers 414, peut-être en 413-412.

40. Th. Lenschau, *Rh. Mus.* 90 (1941), 24-30 : *Die Vorgänge in Athen nach dem Sturz der Vierhundert*. Revient à cette occasion sur le décret pour Pythophanès de Karystos, *IG*, II², 12.

41. H. Grégoire et R. Goossens, *CRAI* 1940, *Les allusions politiques dans l'Hélène d'Euripide ; L'épisode de Teukros et les débuts du Teucride Evagoras*, datent, pp. 219-227, de janvier 411 le décret *IG*, I², 113, conférant le droit de cité à Évagoras de Salamine ; ils font remonter à 412 le début du règne d'Évagoras.

42. Ad. Wilhelm, *Abh. Berlin* 1939, n° 22 (1940) : *Vier Beschlüsse der Athener*, 29 pp. — I. *Eine neue Urkunde des zweiten Seebundes der Athener*. W. restitue avec bonheur le fragment de décret publié par Oliver, *AJA* 1936, 461, n. 2, montrant qu'il se rapporte à l'entrée de Paros dans la seconde Confédération. Il reconstitue ainsi les lignes 2-10 : [- τῆι Ἀθηναίαι εἰς] τὰ <τα> Πα|[ναθήναια ἀπάγειν αὐτὸς (ou Πάριος) ?]ὃν καὶ πανο|[πλίαν καὶ τῶι Διονύσωι βοῦν] καὶ φαλλὸ[ν ἐς τὰ Διονύσια, ἐπειδὴ καὶ τ]υγχάνοσ|ι [ἄπ]ο[ι]κοι ὄ[ντες τοῦ δήμ]ο τῶ Ἀθηναίων· | [ἀ]ν[αγράψα]ι δ[ὲ τὸ ψήφισμα κ]α[ὶ] τὰς διαλ|λαγὰ[ς, ἃς ἐποιήσαντ]ο οἱ σύμμαχοι τοῖ|[ς] Π[αρίοις καὶ Χίοις, ἐ]στήλην ἐν ἀκροπ|[όλει· εἰς δὲ τὴν ἀναγρ]αφὴν κτλ. ; l. 13-14 : τοὺς πρέσβεις τοὺς Π[αρίων]. Textes sur la participation aux fêtes athéniennes des villes qui passent pour être des colonies athéniennes, et des villes alliées ; à ce propos, W. restitue, dans le décret de 425 sur les tributs, l. 58 : πεμπόντον δὲ ἐν τεῖ πομπεῖ [μετὰ τὸς ἀποί]κ[ος]. Remarques sur les rapports entre Paros et Chios au IVe s., leur altération (cf. *IG*, XII 5, 110-112) et les διαλλαγαί. Sur la chronologie de ce décret et du décret de la Confédération, qui y fait suite et dont il ne reste à peu près rien. — II. *Beschluss der Eumolpiden*. Dans *IG*, II², 1231 (*Sylloge*³, 1050), relatif au sanctuaire de Plouton à Éleusis, W. restitue le nom de [Νεοπτό]λεμος Ἀ[ντικλέους Μελιτεύς], connu par des textes et des inscriptions comme un homme très riche et πολλῶν ἔργων ἐπιστάτης ; met ce décret en rapport avec les travaux exécutés dans ce sanctuaire d'après les comptes de 329-8 *IG*, II², 1672 ; reconnaîtrait ce Néoptolème dans le propriétaire de terrains au Laurion, *IG*, II², 1582, l. 122. W. restituerait Προφάν[ης] plutôt que Πρόφαν[τος] comme *rogator* du décret II², 1231 et Πρ[οφάνης] aussi bien que Πρ[οφήτης] comme spondophore dans le décret *Hesperia*, VIII, 5, n. 3, l. 12-13. — III. *Beschluss für vertriebene Thessaler*. Discussion minutieuse des restitutions de Köhler, Schenkl, Kirchner, Larfeld pour *IG*, II², 545 et nouvelle reconstitution du texte. W. ajoute un nouveau fragment à II², 386. Il annonce une étude sur les τέλη des Athéniens. — IV. *Beschluss zu Ehren der Rhodier*. Donne une restitution complète du fragment II², 769 (automne 257), et s'attache à justifier son supplément : ἐπειδὴ δι[ατετέλεκεν αἰεὶ ὁ δῆμος ὁ τ]ῶν Ῥοδίων [εὔνους ὢν πρὸς τὸν δῆμον τὸν] Ἀθηναίω[ν καὶ τὸν βασιλεῖα Ἀντίγονον] καὶ ἐν ἁ[πασι τοῖς καιροῖς συνεργῶν κ]αὶ συνα[γωνιζόμενος εἰς τὴν γεγενημ]ένην εἰ[ρήνην πρὸς τὸν βασιλέα], de préférence à une mention de Ptolémée.

42 *a*. O. Walter, *Jahreshefte* 32 (1940), 1-24 : *Die Stele des Molosserkönigs Arybbas*. A cette stèle (*IG*, II², 226 ; *Sylloge*³, 228), W. ajoute un fragment de

relief, à la partie inférieure, et il propose de façon très séduisante de reconnaître le haut de la stèle dans un relief avec un titre qu'il restitue ['A]ρ[ρύθου]. Il montre l'originalité stylistique de cette composition avec deux reliefs placés en frise au haut et au bas de cette stèle très haute (2m, 70). Intéressantes consirations sur les victoires agonistiques d'Arrybas, rappelées sur la stèle par le relief inférieur (quadrige avec Victoire, et cavalier) et par les trois couronnes avec inscriptions (Ὀλύμπια τελέωι, Πύθια τελέωι), sur sa rivalité avec Philippe II, sur les victoires hippiques des princes barbares du IVe s. — W. fait observer que, sur la stèle d'Alketas (*IG*, II², 101), le cheval peut faire allusion à une victoire hippique et n'est pas l'épisème de Syracuse.

43. Ad. Wilhelm, *Abh. Berlin*, 1941, n. 4 : *Zu der Urkunde der im Jahre 307/6 v. Chr. von Demochares beantragten Wiederherstellung der Mauern Athens* (15 pp.). W. traite de quelques passages de *IG*, II², 463 (*Bull.* 1940, 25, n. 9). L. 105, il lit : τὰ ἐξερρωγότα ; l. 106, τ[ὴ]ν [κονίασιν] καὶ τὴν ἀλιφήν ; l. 107, τῶι δὲ [τετά(ρ)]τωι ἔτει, et non [πέμπ]τ[ωι]. L. 109, il corrige : πρὸς τὰ αἰεὶ γιγνόμενα τῶν ἔργων. L. 116, ἔσται et non [παρ]έσται. L. 117 : τοῦ [βορείου (et non νοτίου) τεί]χους. Il recommande des restitutions conjecturales pour des lacunes assez vastes aux lignes 2-7 et 35-38.

44. Ad. Wilhelm, *Wiener Studien* 50 (1940), 73-89 : *Epigraphische Bemerkungen zu einigen Behauptungen U. Kahrstedts*, relève un certain nombre d'erreurs dans de récents ouvrages de U. Kahrstedt sur les institutions athéniennes, *Staatsgebiet und Staatsangehörige in Athen* (1934) et *Untersuchungen zur Magistratur in Athen* (1935) (cf. *Bull.* 1938, 39; 1939, 27) : Ἐλευθερναῖος n'est pas le démotique d'Eleutherai en Attique, mais l'ethnique d'Eleutherna en Crète; — *IG*, II², 211 ne se rapporte pas aux Olynthiens réfugiés à Athènes en 348, mais aux Méthonéens en 354; — le ἐπὶ τῆι διοικήσει n'est pas le successeur du ταμίας τοῦ δήμου ; ces deux fonctionnaires sont nommés ensemble dans *IG*, II², 463, 555, 505 (dont les deux fragments sont à juste titre réunis), etc.; — *IG*, II², 212 (*Syll*oge³, 206), le décret pour Leukon, est interprété tout de travers par Kahrstedt *Hermes* 1937, 385 sqq., qui méconnaît notamment le sens du présent opposé à l'aoriste.

45. U. Kahrstedt, *Hermes* 1940, 332-334 : *Zu der Inschrift Hesperia IX, 104, n. 20.* Nouvelle discussion sur le ταμίας τοῦ δήμου et le ἐπὶ τῆι διοικήσει.

46. Ad. Wilhelm, *Diener des Rates der Athener*, *Abh. Berlin* 1939 (paru en juin 1940), n. 20 (6 pp.). Dans le fragment *IG*, II², 2411, l. 4, au lieu de : — ρέτης Βίων[ος], W. restitue [ὑπ]ηρέτης Βίων. Il complète ainsi *Hesperia*, III, 63, n. 54, en suivant P. Roussel pour l'essentiel : [Γραμματεὺ]ς [τῶι] δ[ήμωι | καὶ τῆι] βουλῆι Βλ[έπυρος] | Πε[ιθάν]δρο Παιον[ίδης], | ὑπηρέτης Μητρόδ[ωρος].

46 *a*. U. Kahrstedt, *Klio* 33 (1940), 1-12 : *Untersuchungen zu athenischen Behörden*, IV, *Bemerkungen zur Geschichte des Rats des Fünfhunderts.* I, sur le Conseil solonien. II, sur les prytanies ; dans *IG*, II², 12, K. restitue π[ρυτάνεις ou πρυτάνεις ἔσαν] au lieu de π[ρόδρευον].

46 *b*. H. Hommel, *Klio* 33 (1940), 181-200 : *Die dreissig Trittyen des Kleisthenes.* H. revient sur son article *Trittyes* du P. W. (cf. *Bull.* 1940, n° 10, p. 203, et n° 29), utilise l'article de Wade-Gery, *Mél. Glotz* (1932), 877 sqq., signale la découverte à l'Agora de bornes des trittyes Sphettos et Pallènè (nouvelles),

discute les restitutions des bornes *IG*, I², 883, 901, étudie la question des chefs-lieux des trittyes, celle des démotiques des épimélètes des tribus, et dresse un tableau et une carte provisoires des trittyes.

47. G. Welter, *Jahrb. Anz.* 1939, 23-38 : *Dalierte Altäre in Athen*, avec photos. Étudie l'autel de Pisistrate le Jeune (512/511) *IG*, I², 761 ; l'autel d'Aphrodite Hégémone et des Charites (215-202) *IG*, II², 1161 b ; l'autel circulaire de Pistokratès et d'Apollodôros dans l'enceinte de Dionysos (100 a. C.) *IG*, II², 2849.

48. *Jahrb. Anz.* 1940, 330-331, et photo p. 335 : au Céramique, une borne hypothécaire : Ὅρος χωρίου καὶ οἰκίας πεπραμένων ἐπὶ λύσει XX, et trois bornes : Ὅρος Κεραμεικοῦ. Cf. n° 37 *b*.

49. *Ibid.*, 168 : près de l'Olympieion, sur un relief représentant deux femmes adorant un serpent : Κρατήσιον Μειλιχίῳ. Pour le nom de femme on renvoie à un exemple dans *IG*, VII ; cf. aussi à Skyros *Bull.* 1938, 311 (*IG*, XII *suppl.*, 516).

49 *a*. W. Peek et Hiller von Gaertringen, *Klio* 33 (1940), 166, note 4 : sur le fragment d'épigramme *Hesperia* 4 (1935), 53, n. 15 ; notamment, l. 1 : — τε σιδάρεον, au lieu de εεσι Δαρεῖον.

49 *b*. W. Peek (n° 37 *b*), p. 40, note 3, dans l'épigramme des morts de Koronée, critique la restitution [Τοισ!]ôε de K. Reinhardt (*Bull.* 1940, 49) et annonce une discussion de l'ensemble de l'interprétation.

50. R. Keydell, *Hermes* 1941, 320 : *Carmen de officiis medici moralibus*, restitue deux passages de l'épigramme *Bull.* 1939, 96 : v. 1 : πρῶτον ἑ[λέσθαι] : v. 6 : ἑτε[οῦ ἑκὰ]ς ἰητῆρος.

Voir n°s 70, 128.

51. **Attique**. *Le Pirée*. — L. Robert, *Hellenica* I, 106-108 : *Un ethnique dans une épitaphe attique*, reconnaît dans l'épitaphe *IG*, II², 7998, l'ethnique Ὑπωρεά-(της), de la ville d'Hypôreiai, en Akarnanie, nommée dans la liste des théorodoques d'Épidaure.

52. *Daphni*. — W. Peek, *Hermes*, 1940, 425-426 : *Ein unbekannter attischer Hymnode*, publie un nouveau débris de l'épigramme *Bull.* 1940, 50 ; le Ἑλλάδος ὑμνωιδός n'était ni Homère, ni Musée, mais un certain Θεόδωρος (milieu du IV^e^ s.). On trouvera aussi le texte des deux fragments réunis par Peek dans *IG*, II², 13088.

52 *a*. *Acharnai*. — G. Daux, *RA* 1941, I, 176-183 : *Le serment de Platées*, étudie l'inscription *Bull.* 1940, 51. L. 5, D. discute le mot ταξίλοχον. « La correction est obvie : ταξίαρχος (α et λ, ο et ρ, confusions banales), lecture que la photographie n'exclut pas. Si vraiment la pierre porte λο, ou bien il y a faute de gravure, ou bien ταξίλοχος, *hapax* poétique dans le distique élégiaque [du *Peplos* du Pseudo-Aristote, allégué par les dictionnaires] devient, dans le serment de Platées, un *hapax* technique d'un vif intérêt ». Nous n'hésitons pas à soutenir que ταξίλοχον est une erreur de lecture de L. Robert et nous lisons ταξίαρχον sur la photo. — L. 22, D. signale qu'il n'y a pas à ajouter ἡ γῆ καρποὺς avant φέροι, le verbe signifiant à lui seul « porter des récoltes ». — D. tente, vainement, croyons-nous avec d'autres, de soutenir l'unité de composition du morceau. Il songe à soupçonner de sentiments anti-thébains le rédacteur et peut-être le prêtre qui fit graver l'inscription. — Voir n° 179.

53. *Rhamnonte*. — Ad. Wilhelm, *Jahreshefte* 32 (1940), 200-209 : *Themis und*

*Nemesis in Rhamnus*. W. donne une interprétation cohérente de la dédicace à Thémis *IG*, II², 3109, où l'on avait supposé des erreurs de gravure ou des additions postérieures. Il montre que, là comme d'après les dédicaces *IG*, II², 3462 et 4638, il y avait deux prêtresses, l'une de Thémis et l'autre de Némésis. Il attribue le temple ancien à Thémis, dont le culte a faibli devant celui de Némésis. — Il publie, p. 209, un fragment de l'épitaphe d'un homme ou d'une femme d'Oropos.

## PÉLOPONÈSE

54. **Corinthe.** — L. Robert, *Hellenica* 1, 43-53 : *Un édifice du sanctuaire de l'Isthme dans une inscription de Corinthe*, étudie la lettre d'un gouverneur romain à la ville de Corinthe *Bull.* 1939, 110. Il rétablit, l. 8, d'après le sens et après vérification sur la photographie, οὕτως au lieu de ὅπως. Il montre que le gouverneur intervient parce qu'il s'agit d'une affaire financière, l'achat d'un terrain à la ville par Priscus qui s'engage à construire un portique avec cinquante οἶκοι. R. explique le début de l'inscription par une inscription de l'Isthme conservée à Vérone, *IG*, IV, 203; Priscus, avec le terrain, achète les ruines d'un autre portique qui s'y trouvait auparavant, qui se nommait Ῥηγλιανὴ στοά et qui avait peut-être été construit par P. Memmius Regulus, légat pro praetore de la province d'Achaïe, Macédoine et Mésie, de 35 à 44.

Voir nos 8, 24.

55. **Sicyone.** — A. Orlandos, *Hellenika* 10 (1938), 5-18 : Ἐπιγραφαὶ Σικυωνίας, a publié quelques inscriptions trouvées fortuitement. La plus importante, n. 1, est gravée sur une plaque de bronze, en alphabet sicyonien du ve siècle. Une liste de 76 noms sur 5 colonnes est précédée de cet intitulé : Τούτων δὲ κοινὰ ἔστω τὸ ἑστιατόριον καὶ τὰ ὄρε καὶ ho χαλκιῶν καὶ τᾶλα Ϝοικέουσίν γα καὶ τὰ τέλε φέρουσιν· πολῆν δὲ μηδὲ συναλάζεσθαι ἐξέστο. L'éditeur rapproche Pollux : ὄρος· τὸ ξύλον ἐν ᾧ τοὔλαιον πιέζεται. — N° 9 : Ἀφροδίσιος Σαράπι, Ἴσι; inutile de corriger en Ἴσι(δι). — N. 12 : on a retrouvé l'inscription *IG*, IV, 431, connue seulement par Cyriaque d'Ancône; ce n'est pas une liste de noms, mais une dédicace à Asklepios; O. la rapproche justement de *IG*, IV, 430 (Loewy, 270) et obtient le texte suivant : [Ἀρ]ιστόμαχος Ἀ[γ]άθιος | Θράσωνα Κρίτωνος | Ἀσκλαπιῶ[ι]. | Ξενόφιλος καὶ Στράτων Ἀργεῖοι ἐποίησαν. — N. 15 : republie *Arch. Delt.* 1926, *par.* 21 : fondation pour la fourniture de bois au gymnase.

56. **Argos.** — M. Mitsos, *AM* 65 (1940), 47-56 (pl. 33-34) : *Eine agonistische Inschrift aus Argos*. Pour un coureur, dont le nom et l'ethnique ont disparu; il était Ἀχαιός; IIIe s. a. C. Plusieurs noms de concours intéressants. M. pose, sans qu'on en puisse comprendre la raison, que les sept fêtes citées à la fin de l'inscription sont annuelles; mais les documents de ce genre ne mentionnent pas de fêtes annuelles, mais toujours pentaétériques ou triétériques, des concours ἱεροί. M. tire de là des conclusions sur l'histoire de ces fêtes : les Lykaia seraient, à la ligne 4, des fêtes pentaétériques et, à la ligne 10, des fêtes annuelles (sur les Lykaia à la fin du IIIe siècle, cf. d'ailleurs l'étude de S. Dow citée *Bull.* 1938, 85); les Herakleia de Thèbes seraient annuelles (ces concours ne nous sont pas seulement connus par un scholiaste de Pindare, fort sujet à la critique, mais par au

moins 14 inscriptions; cf. *BCH*, 1935, 194). On renonce à comprendre aussi pourquoi cette inscription attesterait la périodicité pentaétérique (et non triétérique) des Heraia d'Argos et des Basileia de Lébadée. M. tire une chronologie précise (peu avant 228) de considérations sur les rapports politiques entre la Confédération Achaienne et les Béotiens (pour les Eleutheria de Platées) ou les Aitoliens; un Achaien, nous dit-on, ne pouvait concourir aux Sôteria de Delphes que quand les deux Confédérations avaient « de bonnes relations », mais il pouvait concourir aux Pythia sans que cette condition fût réalisée. Ainsi la victoire aux Thermika aitoliennes est datée avec résolution d'avant 228; car, « entre 228 et 224, il n'y avait pas la guerre ouverte entre les deux Confédérations, mais leurs relations étaient tendues ». C'est méconnaître le sens des fêtes grecques panhelléniques et, sans doute aussi, des relations entre états en Grèce, que de faire dépendre l'accès à un concours « sacré » de la nuance plus ou moins favorable des relations mutuelles des cités. N'oublions pas au surplus que ce qu'on lit, dans les histoires modernes, sur la « tension » entre villes, à telle ou telle époque du IIIe s. a. C., est presque toujours une reconstitution fort hypothétique. M. est si assuré de l'exactitude de son terminus ante quem qu'il va, pour cette seule raison, jusqu'à croire que, puisque l'inscription mentionne les Ptolemaia d'Athènes, celles-ci n'ont pas été créées, comme on l'admet, en même temps que la tribu Ptolemaïs, en 224/3, mais plus tôt (sur ces fêtes, cf. d'ailleurs l'inscription et l'étude signalées *Bull.* 1938, 53, n. 3). — L'explication de Ἐλευθέρια ὁπλίταν τὸν ἀπὸ τοῦ τροπαίου est déjà donnée dans *REA* 1929, 13-20 (que M. prend à son compte), d'après des inscriptions de Milet et de Sparte (cf. aussi *ibid.*, 225-226; Woodward, *ABS*, 29, 42-43; L. Robert, *Études Anatoliennes*, 141-142). L'expression πρᾶτος Ἀχαιῶν ne signifie pas que les Achaiens forment un groupe spécial dans ce concours. — L'inscription mentionne aussi les Pythia et les Antigoneia de Sicyone (dans *I. Magnesia*, 41, 15, les Pythia ne sont pas les concours de Sicyone, mais ceux de Delphes).

57. **Épidaure.** — L. Robert, *Hellenica* I, 107-108 commente, dans la liste des théorodoques *IG*, IV², 95, la mention de villes d'Akarnanie et d'Épire.

58. Ad. Wilhelm, *Zwei Beschlüsse aus Epidauros*, *Abh. Berlin* 1939 (paru en juin 1940), n. 21 (8 pp ). Lectures et suppléments dans le décret du Ier s. p. C. *IG*, IV², 81 : l. 9, κάλλιστον πολίτευμα ἐ[πολιτεύσατο]; l. 13, τὰ τῆς ἐλευθερίας ἔτι πλανώμενα κατεστήσατ[ο βέ]βαια · δι' ἃ ὁ[ἡ] κτλ.; l. 14, [ἔν τε τῶι τοῦ Ἀμαρίου τε]μένει. — Conjectures sur quelques passages difficiles du décret 86 (cf. *Bull.* 1939, 116). Au début, W. lirait, non sans réserves : [ἐπειδὴ ἀγγέλθη ἐξ Ἐπιδαύρου ἔναγχος? τε]τελευτακὼς Τίτος Στατείλιος Λαμπρίας, ἐν [ἱτᾶι πρώ)ται ἁλικίαι] με[θεσ]τώς?, — εἰς ὃν ἁ τᾶς Ἑλλάδος εὐγένεια ἐν τοῖς μάλιστα συνδ[εδραμήκ]ει.

**Laconie.** — Voir n° 14.

59. *Sparte.* — L. Robert, *Hellenica* I, 109-112 explique le titre ἐπιμελητὴς καύδου dans l'inscription *ABS* 26, p. 166 B. Il s'agit d'un gouverneur que Sparte envoyait dans la petite île de Kaudos, au large de la côte méridionale de la Crète.

60. E. Groag (n° 31), 71, n. 291, écrit dans *ABS*, 27, p. 234 : ἐπὶ τῇ καθέδρᾳ τοῦ Αὐτοκράτορος Καί(σαρος) Γά(ουι)ον Μάξιμον, et *ibid.*, 144, n. 594, dans *IG*, V 1, 495, l. 6 : [τιμηθέντα ὑπὸ Αὐτοκράτο]ρο[ς Γ.] Ἀντωνείνου [Σεβαστοῦ] Ὑπ[πῳ δημοσίῳ].

61. **Messénie.** *Andania.* — Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, 32 (1940), *Beiblatt*, 49-

62 : *Zu der Mysterieninschrift aus Andania,* soumet à un examen critique la méthode de J. Zingerle (cf. *Bull.* 1939, 52), en étudiant ses corrections à l'inscription d'Andania. Il présente, indépendamment, des remarques semblables ou analogues à celles de L. Robert, *Bull.* 1939, 118, sur μάκρα εὔκρατος, ἀποτρέχειν, λυμαίνεσθαι, ἀναχρήσασθαι. Il montre en outre que, l. 47, ἀνάγκαι n'a pas à être corrigé, non plus que, l. 24, διασκευάζεσθαι à être transformé en un autre composé de σκευάζεσθαι; il cite des exemples de διεσκευασμένος signifiant précisément « habillé, costumé ». Conclusion : « An keiner einzigen der besprochenen sechs Stellen der Mysterieninschrift liegt eine « Aporie » vor, die nötigen könnte, mit Zingerle eine « psychische Fehleinstellung des Steinmetzen » anzunehmen und die Ueberlieferung zu ändern ».

62. **Arcadie.** *Mégalopolis.* — Ad. Wilhelm (n° 58), p. 7, suppose des omissions dans le décret des Achaiens *IG,* V 2, 517 (cf. *Rev. Phil.* 1930, 60) : τοὺς ἐνδοξοτάτους τῶν Ἑλλήνων ἐν ὑποδοχαῖς (λαμπρῶς εἰστιακὼς) καὶ συνόλως ταῖς κατὰ ψυχὴν ἀρεταῖς οὐθενὸς τῶν πολειτῶν (δεύτερος γεγονώς).

63. *Stymphale.* — Ad. Wilhelm, *Jahreshefte* 32 (1940), 68-78 : *Rudolf Heberdeys neue Lesung des Rechtshilfevertrages der Städte Stymphalos und Aigeira IG, V2, 367.* W. présente cette copie inédite qui renouvelle le texte de cette longue inscription de 100 lignes horriblement effacée et jusqu'ici peu utilisable. On apprend par des mentions répétées que la cité qui a traité avec Stymphale était la ville achaienne d'Aigeira. Le texte prendra place désormais par son importance à côté du traité entre Delphes et Pellana et prêtera à mainte remarque.

64. **Olympie.** — *Jahrb. Anz.* 1940, 242, et 246, fig. 62 : au stade, sur un siège de marbre, inscription archaïque : « Gorgos le Lacédémonien, proxène des Éléens ».

64 *a.* — E. Kunze et H. Schleif, *IIIer Bericht über die Ausgrabungen in Olympia, Jahrb.* 56 (1941). Inscriptions, pour la plupart archaïques, sur des objets trouvés au stade et au gymnase. Graffites : p. 20, sur une anse de vase, Τρίβονος; p. 27, sur le bord d'un cratère, Λύσιπος; p. 39, sur fond de coupe, Ἀάκων ἐπρίατο τήνδε τὴν —. Dédicaces de butin : p. 76-77, sur trois boucliers, Τἀργεῖοι ἀνέθεν τῷ Διϝὶ τῶν Ϙοριν θόθεν; p. 78, sur un bouclier : Τοὶ Ϝειτονιὲς ἀ[ν]έθ[εσαν —] τῶν Ϙροτωνια[τῶν —] καὶ Μεδμαῖοι καὶ Λ[οϙροὶ —]; p. 79, sur une bande de bronze : καὶ Λοϙροὶ καὶ —; p. 79, sur un casque : τῶ Διὸς ἐμί.

## GRECE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

65. **Béotie.** *Tanagra* — L. Robert, *Hellenica* I, 129, voit une épithète, et non un nom propre, dans φιλόξενος de la liste d'éphèbes *IG,* VII, 545, l. 36-38. — Dans *Hellenica* II, il explique l'inscription éphébique *IG,* VII, 2450, copiée à Thèbes.

65 *a. Thèbes* — *Jahrb. Anz.* 1939, 244-245 : épitaphes : Καλλίχα et Φετταλός.

66. *Koronée.* — S. Lauffer, *ibid.*, 1940, 188, publie une dédicace Ἀρτέμιδι Ὀρθωσίῃ. Il donne comme inédite la borne de *Kopai* publiée par P. Guillon en 1937 (cf. *Bull.* 1938, 154).

67. **Phocide.** *Panopeus.* — E. Kirsten, *ibid.* 1941, 109 : épitaphe : ἐπὶ Κάρωνι.

68. **Delphes.** — L. Robert, *Hellenica* I, 80 sqq. : *Une ville de Thrace dans une inscription de Delphes,* retrouve la mention de la ville de Zoné dans *Fouilles*

*Delphes*, III 1, n. 427; il étudie les documents concernant cette ville et les villes voisines, Drys, Mesembria, Orthagoreia.

69. R. Flacelière, *Mél. Radet*, 142-156 : *La représentation de Sparte à l'Amphictionie delphique*, étudie les mentions épigraphiques des hiéromnémons doriens et en tire les conclusions suivantes : avant 346, Sparte, selon toute vraisemblance, exerçait presque à elle seule le suffrage des Doriens du Péloponèse; après 346, il est certain qu'elle a représenté tantôt les Doriens du Péloponèse, tantôt les Doriens de la Métropole.

70. W. Kolbe, *Hermes* 1940, 397-409 : *Zwei Grundtatsachen der attischen und delphischen Chronologie*. Nouvelle discussion sur l'institution des Soteria aitoliennes; K. date maintenant leur acceptation par Smyrne de 246; considérations historiques sur le décret *OGI*, 229; discute le cycle des secrétaires athéniens. K. n'a pas connu le volume de Dinsmoor *Bull.* 1940, 46. Plutôt que de rédiger deux articles par an (cf. *Bull.* 1940, 62) sur la chronologie des Soteria, ne conviendrait-il pas d'attendre d'avoir connaissance des publications américaines et des résultats des fouilles de l'Agora d'Athènes ? L. Robert est étonné de se voir attribuer, à plusieurs reprises, une opinion, quelle qu'elle soit, sur le cycle officiel des tribus athéniennes; car il n'en a jamais exprimé aucune; K. s'est aussi persuadé, car il l'affirme avec insistance, que R., dans ses articles *BCH* 1930, 331-2 et *REA* 1936, 6-23, a soutenu la date de 243/2 contre celle de 246. Comment de telles déformations sont-elles possibles, et quand K. lira-t-il sérieusement les théories qu'il discute ou qu'il approuve ? Cet article est lui aussi lourd de confusions. K. fait encore l'historique du problème en ignorant le rôle, primordial, de P. Roussel. On ne peut éviter un moment de découragement devant la persistance de ces méthodes de travail.

71. **Akarnanie.** — E. Kirsten, *Jahrb. Anz.* 1941, dans un rapport archéologique, *Bericht über eine Reise in Aitolien und Akarnanien*, insère deux fragments d'inscriptions qui auraient bien dû attendre la publication de la nouvelle édition des *IG* : p. 107, à *Thyrreion*, fragment insignifiant de contrat, et, à *Anaktorion*, copie de ce qui subsiste du décret *IG*, IX 1, 516 (cf. d'ailleurs *SEG*, I, 243). — P. 117, n. 2, la stèle de Xenias, au Musée de Bruxelles, était déjà attribuée à l'Akarnanie par Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, III (1913), *Wandernde Steine, Grabsteine aus Akarnanien*, 37-38 et Pl. III-IV.

Voir n° 51.

72. **Iles Ioniennes.** *Corcyre.* — *Jahrb. Anz.* 1940, 203 : deux inscriptions remployées, à Palaiopolis : une épitaphe, [Ἀ]λκιμέδων χαῖρε, et un fragment publié ainsi : Κορκυραίων οἱ παῖδε[ς — —] | εὐεργεσίας ἕνεκεν θε — —. Il faut restituer θε[οῖς], d'après les inscriptions honorifiques *IG*, IX 1, 723, 724, 727, 728, 733, 734.

73. Dans l'ouvrage de G. Rodenwalt, *Korkyra, Archaische Bauten und Bildwerke*, I, *Der Artemistempel* (1940), G. Klaffenbach, pp. 163-171, a repris les inscriptions du sanctuaire : n. 1-2, dédicaces à Artémis; 3, Χερσικρατιδᾶν πατρωιατᾶν (commentaire sur les difficultés d'interprétation de ce dernier mot); 5, ὄρϝος Πυθαῖος, — et il publie une trentaine de tuiles avec nom du prytane éponyme ou monogramme, ainsi qu'une anse d'amphore, un grafite du VI[e] s. (ϙυνίσϙ(ο)ς), et une balle de fronde.

Voir n° 24.

74. **Thessalie.** *Thèbes de Phthiotide.* — L. Robert, *Hellenica* I, 26, explique l'épitaphe juive *Jahrb. Anz.* 1937, 148 : au lieu de Μνῆμα περιστερίας Ἀργήγισις, il faut voir dans Περιστερίας le nom de la défunte, et dans ἀρχηγίσις un titre de la communauté juive, ἀρχηγίσσης ; pour le masculin ἀρχηγός, voir n° 17.

75. *Larisa.* — Th. D. Axenides, *Hellenika* XI, 263-271 : Μία νέα Θεσσαλικὴ ἐπιγραφή, publie un fragment d'arbitrage du IIe s. a. C.; 24 lignes trop mutilées. Deux villes inconnues y sont nommées, les Πολιχναῖοι et les Ὀθορνεῖς.

76. *Pherai.* — Fr. Brommer, *AM* 65 (1940), pl. 79-80, dans un article *Neue thessalische Bildwerke vorklassicher Zeit*, donne des photographies du relief *IG*, IX 2, 426.

76 *a.* E. Kirsten, *P. W. Suppl. VII*, s. *v. Pherai*, 1023, d'après une liste d'affranchissements inédite de *Skotoussa*, date le stratège thessalien Alexippos f. d'Hippolochos de Larissa en 168-167.

77. *Krannon.* — Ad. Wilhelm, *Rh. Mus.* 1941 (voir n° 105), 167, dans le décret sur une contribution volontaire *BCH* 1935, 37, l. 22-23, au lieu de δούρραντα (considéré comme une forme nouvelle pour δωρήσαντα) τᾷ πόλι, lit et coupe : δουρεὰν τᾷ <τα> πόλι.

78. *Demetrias.* — E. Groag (n°31), 102, n. 411 ; sur l'identification d'un personnage connu par l'inscription *Polemôn*, I, 204 sqq. (non vidimus) : Δημητριεῖς Γάϊον Καί(λ[ιο]ν Γαΐου υἱὸν Ῥοῦφον, πρεσβευτὴν καὶ ἀντιστράτηγον, ἀποδεδειγμένον δὲ καὶ δήμαρχον κτλ. ; sur l'autre côté, une inscription en l'honneur de César.

79. L. Robert, *Hellenica* I, 66-69 : *Inscriptions de Thessalie*, publie une dédicace à Sarapis, et une épitaphe [Σ]εραπιάς. Il restitue *IG*, IX 2, 1226, l. 3-4 : ἐ[ν τῷ κλειδοφυ]λακίῳ.

80. *Homolion.* — L. Robert, *ibid.*, signale la mention d'une phratrie dans une liste de gens qui ont vendu des terres à la ville, *Rev. Phil.* 1941, 132, n. 36. Il propose une correction aux lignes 6-7.

Voir n° 25.

## ÉPIRE, ILLYRIE, MACÉDOINE

81. **Épire.** — L. Robert, *Hellenica* I, 95-105, *Pergame d'Épire*, étudie le décret *Bull.* 1939, 154, y apporte des corrections et localise le peuple des Pergamioi, avec lequel les Atérargoi renouvellent amitié et proxénie, dans la région de Bouthrôtos. Cette étude géographique s'appuie sur des passages de Varron et de Virgile.

Voir n° 24.

82. **Illyrie.** *Bouthoè.* — Parmi les trouvailles de la nécropole de Butua signalées par M. Abramić, *Archäologische Forschung in Jugoslavien*, dans *Bericht über den VI. intern. Kongress für Archäologie 1939* (Berlin, 1940), 178-179, des stèles funéraires grecques dont l'inscription a disparu, et un bracelet avec le nom Αυσαγόρας gravé en pointillé.

Voir n° 13 *d.*

83. **Macédoine.** — A. Keramopoullos, *Praktika Arch. Etair.* 1938 (1939), Ἔρευναι ἐν δυτικῇ Μακεδονίᾳ, 62-63, publie une épigramme funéraire (12 vers), trouvée à Tsouka.

84. L. Robert, *Hellenica* I, 70-77 : *Actes d'affranchissement en Macédoine*, apporte des corrections à des inscriptions de *Skydra*, des environs de *Prilep* et de *Bitolj* (cf. *Bull.* 1939, 159), notamment à des noms : ainsi Φιλιππάριν (*SEG*, II, 396) et Κοπρυλλώ.

85. *Beroia*. — *Jahrb. Anz.* 1940, 273 : funéraires; — épitaphe métrique d'un musicien (Φοίβου φορμίνχων ὑποφήτορα τὸν θυμέλησιν κτλ.) d'Amastris.

86. Environs de *Neapolis*. — G. Bakalakis, *Praktika Arch. Etair.* 1938 (1939), Ἀνασκαφὴ ἐν Καβάλᾳ καὶ τοῖς πέριξ, publie, 89-97, les inscriptions trouvées dans la grotte des Nymphes à Heraklitsa. Cf. *Bull.* 1939, 184. Le n. 2 est une dédicace émanant de banqueteurs (συνπόται); le texte n'en semble pas encore bien établi (l. 1 et 4).

86 *a*. *Stobi*. — B. Saria, *Jahreshefte* 32 (1940), *Beiblatt*, 3-34 : *Die Inschriften des Theaters von Stobi*. Dédicaces à Némésis et inscriptions désignant les places des tribus (cf. *Bull.* 1939, 162). Très nombreux grafites indiquant des places de particuliers : quelquefois au nominatif, ordinairement au génitif, une fois avec τόπος; souvent, abréviations et monogrammes. Remarques sur l'emploi du grec et du latin à Stobi, et sur la frontière linguistique dans cette région des Balkans.

## THRACE, CÔTE EUROPÉENNE DU PONT-EUXIN, PANNONIE

87. **Thrace**. — G. Kazarow, *Die Denkmäler des thrakischen Reitergottes in Bulgarien* (*Diss. Pannonicae*, II, 14); Budapest, 1938, donne un recueil de tous les reliefs du Cavalier thrace trouvés dans les frontières de la Bulgarie (avec carte); il n'y en a pas moins de 1128 (528 sont reproduits en photographie, sur 89 planches excellentes); un bon nombre portent une dédicace. Les index sont intéressants pour l'onomastique thrace et la toponymie (nombreuses épithètes locales). La disposition typographique rend malaisé de voir la provenance de chaque document. — Il ne semble pas que l'épitaphe inédite n. 283, près de Xanthi, ait à être comptée parmi les images du Cavalier. N. 522, ne faut-il pas κατὰ τὴν πατρῴαν [εὐχήν] ? cf. *Villes d'Asie Mineure*, 212, n. 4; *IG*, IX 2, 475.

88. D. Zontschew, *Jahrb. Anz.* 1941, 188-200 : *Antike Denkmäler aus Südbulgarien*. N. 2 : fragment de dédicace. — N. 10 : statuette de gladiateur en bronze avec inscription; l'inscription est mal restituée, et la description de la statuette contient à peu près autant d'erreurs que de mots. Cf. L. Robert, *Hellenica* II.

89. *Côte thrace*. — L. Robert, *Hellenica* I, 94, à la suite de son étude sur Zône, Drys et les villes voisines, rétablit, dans l'épitaphe *Jahrb. Anz.* 1918, 11, fig. 9, le nom [Μ]αιανδρία.

90. *Trajanoupolis*. — L. Robert, *ibid.*, 90 sqq., corrige le fragment de liste de travaux de la route *BCH* 1913, 147, n. 51, et fait observer que Drys, mentionnée là, est devenue un bourg rattaché à Trajanoupolis.

91. *Madytos*. — G. Björck, *Phil.* 94 (1940), 239-242 : *Der weinende Herr Helios*. Dans l'épitaphe avec mains levées et invocation au Soleil Dumont-Homolle, *Mélanges*, 449, n. 111 *b*, il corrige : Κύριε Ἥλιε, ἡμᾶς κλα(ῖ)ε (copie : κλαπε), en rapprochant des poésies médiévales et modernes. Peu convaincant. L'hypothèse

selon laquelle il peut s'agir d'une chrétienne, et même d'une martyre, est insoutenable.

91 *a. Salymbria.* — Ad. Wilhelm, *Jahreshefte* 32 (1940), 210 : *Grabinschrift aus Salymbria.* Dans une épitaphe avec interdiction, *BCH* 1912, 611, n. 68 (G. Seure), au lieu de la formule aberrante : ἄν τι(ς) σῶμ[α] ἀφερεῖ (= ἀφαιρεῖ ?), W. restitue : ἄν τις ᾧ μ[ὴ δι]αφέρει ἀ[νοίξῃ]; cf. les formules ᾧ μὴ καθήκει, προσήκει, ἀνήκει.

92. *Philippoupolis.* — D. Tsontchev, *RA* 1940, I, 202-209 : *Monuments antiques de la Bulgarie du Sud* : quelques débris d'inscriptions, dont une dédicace Κυρίῳ Ἀσκληπιῷ Στα — (n. 1), et un poids de bronze avec lettres incrustées et le nom Ἀτερονίου (n. 8).

92 *a.* D. Zontschew, *Jahreshefte* 32 (1940), *Beiblatt*, 81-106 : *Das thrakische Heiligtum von Batkun.* Z. a fouillé en 1939 le sanctuaire d'Asklépios Ζυμυδρηνός dans le pays des Besses aux environs de Philippopolis, sur le penchant N. du Rhodope occidental, dans une région de bois et de sources. Il a trouvé de très nombreux reliefs et sculptures en ronde-bosse représentant les types suivants : Asklépios, Hygie et Télesphore, Asklépios seul, Asklépios cavalier (type nouveau ; Asklépios est sûrement identifié, car il tient le bâton au serpent), le Cavalier thrace (une fois avec la lyre). L'épithète divine est attestée sous des formes très variées (13 sont énumérées p. 104), par exemple Ζυμλυδρηνός, Ζυλμυζρηνός. Parmi les dédicaces publiées signalons les titres divins : Κυρίῳ Ἀσκληπιῷ, ἐπιφανεστάτῳ θεῷ Ἀσκληπιῶ, μεγάλῳ θεῷ Ἀσκληπιῷ κυρίῳ, Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγίᾳ καὶ Τελεσφόρῳ. Parmi les dédicants, noms thraces : Ῥοῖμος, Διζάλας Κότυος, Σπάρταχος, Ῥησκουτόρμη, Ῥυμετάλκας. Il vaut la peine de relever qu'un surnom a été donné en vertu d'un oracle, détail onomastique fort curieux : ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ Ῥυμετάλκου τοῦ καὶ Ὀλυμπίου κατὰ χρησμὸν κληθέντος. Plusieurs titres intéressants. Un βουλ(ευτὴς) καὶ γερ(ουσιαστής). Le Dizalas est stratège d'une région : στρατηγὸς Σ[ηλητικῆς] καὶ Ἀσουτίκης ; il nous paraît trop hardi d'identifier l'Ἀσουτική avec l'Ἀστικὴ περὶ Πέρινθον, dont *IGR*, I, 677 nomme un stratège ; la restitution Σηλητικῆς, empruntée à la même inscription, tombe avec ce rapprochement. La dédicace d'une statue du dieu est faite ὑπέρ τε τῆς ἑαυτῶν σωτηρίας καὶ ὑγείας καὶ ὅλης τῆς πατρίδος καὶ στρατηγίας. Dédicace d'un Αὐρ. Διονυσόδωρος ὠρδ(ινάριος) ληστολογήσας ; le mot est nouveau ; il s'agirait du recrutement de brigands du pays pour l'armée. Un κρ(άτιστος) δου[κηνάριος καὶ ἀρχι ?]νεωκόρος τῆς Θρακῶν ἐπαρχείας fait une dédicace comme « thracarque », Θρακαρχῶν (pour le titre, cf. *Bull.* 1939, 201 ; il fallait y ajouter les deux inscriptions latines de Philippes publiées ou restituées par P. Collart, *BCH* 1938, 423-427, avec le commentaire).

93. *Pizos.* — L. Robert, *Mél. Radet*, 307-308, explique le titre ἐμποριάρχης dans l'édit *Sylloge*³, 880, où il a été méconnu, et critique une interprétation de D. Van Berchem (cf. *Bull.* 1938, 224). — Pflaum (n° 21), 113-114, 164-169, montre que cette inscription n'a pas de rapport avec le cursus publicus (G. Seure), sauf que les habitants sont exemptés de fournitures à ce service (ἄνεσις συντελείας ἀγγαρειῶν) ; les σταθμοί y sont les stations d'étape pour les voyages des empereurs ; critique de la théorie de D. Van Berchem, qui y voyait des stations de l'annone.

94. *Nikopolis de l'Istros.* — A. Stein (n° 32), 106-107 : correction ou inter-

prétation du titre du gouverneur dans *IGR*, I, 591 et 1432; — 107-108, sur l'empereur nommé dans *IGR*, I, 582 et 1424.

95. **Constantinople.** — A. M. Schneider, *Byz. Zeitschr.* 38 (1938), 408 : *Die* πύλη τοῦ Καλάγρου *der Landmauer von Konstantinopel,* publie une inscription de la « troisième porte militaire », réparée sous Justinien Rhinotmète (monogrammes ; celui de l'empereur a été martelé), ἐπὶ Δομετίου ἐνδοξοτάτου ἀπὸ ἐπάρχων καὶ ξενοδόχου.

96. *Jahrb. Anz.* 1940, 587-590 : photographies d'une inscription gréco-latine où est nommé Théodose.

97. *Ibid.* 1939, 178 : tuiles byzantines. — Pour les tuiles byzantines de Constantinople, voir le relevé de A. M. Schneider, *Oriens Christianus*, 34 (1937), 263-269 : *Ziegelstempel aus Konstantinopel* (à l'exclusion de celles des murailles). — Cf. *Bull.* 1938, 230.

97 *b*. R. Janin, *Échos d'Orient*, 1939, dans son bulletin critique sur *La topographie de C/ple byzantine, Études et découvertes (1918-1938)*, rappelle, pp. 408-410, un bon nombre des publications d'inscriptions de la capitale parues pendant cette période.

98. **Côte européenne du Pont Euxin.** *Kallatis.* — L. Robert, *Hellenica* I, 78-80 : *Inscription du Musée de Constantsa*, reconnaît dans un fragment publié en majuscules (*Bull.* 1939, 226) une partie d'un acte de bornage trouvé à Kallatis et il le restitue. Il retrouve un autre fragment de cet acte dans *Bull.* 1939, 235, p. 18.

99. *Tomis.* — Ion I. Russu, *Zeitschrift für Namenforschung* 16 (1940), 157-158 : *Heros Manimazos*. R. lit ainsi la dédicace d'un relief du Cavalier thrace (au Musée de Bucarest), *Arch. epigr. Mitt. Oesterr.* 6 (1882), 18, n. 38 : εὐχὴν ἥρωι Μανιμάζῳ (et non M[ενε?]μάχῳ) Διοσκουρί[δης] Ἀρίστω[νος] ἀνέθη[κεν]. Ce nom divin était connu déjà par deux reliefs provenant sans doute tous les deux d'Odessos.

100. A. Stein (n° 32), donne, d'après un estampage, une nouvelle lecture de *IGR*, I, 615 ; il ne connaît pas celle de S. Lambrino (cf. *Bull.* 1938, 239) (avec photo), qui concorde entièrement avec la sienne pour les noms impériaux.

101. *Histria.* — A. Stein, *ibid.*, 66 : sur la dédicace à Mithra *Dacia*, II (1925), 219.

Voir nos 13 *d*, 34.

102. **Pannonie.** *Sirmium.* — V. Hoffiler, *Prolegomena zu Ausgrabungen in Sirmium,* dans *Bericht über den VI. intern. Kongress für Arch. 1939* (Berlin, 1940), donne (pl. 59; cf. p. 519) une photographie de l'inscription sur tuile : Χρ(ιστὲ) Κ(ύρι)ε βοήτι τῆς πόλεος κ' ἔρυξον τὸν Ἄβαριν κὲ πύλαξον τὴν Ῥωμανίαν κὲ τὸν γράψαντα. Ἀμήν.

Voir nos 13 *d*, 33.

## ILES DE L'AIGÉE

103. **Délos.** — R. Dussaud, *Mél. Radet* : *La troisième personne de la triade hiérapolitaine*, p. 132, restitue *Inscr. Délos*, 2224, l. 11-12 : Ἁγνῇ θεῶ[ι καὶ Ἀδάδωι] καὶ Ἀσκληπιῶι ; 2291, l. 4-5 : Διὶ [Ἀδάδῳ] καὶ [Ἁγν]ῇ Ἀφροδίτηι καὶ Σ[ιμιῶι].

Voir n° 10 *a*.

**104. Rhodes.** — H. Kirsten (n° 9), s. v. *Lyttos*, 431-432, analyse et commente une inscription inédite trouvée par Blinkenberg à Lindos : [Λυττίω]ν καὶ Λινδίων [σπονδαὶ] καὶ συνθῆκαι, avec une liste : οἵδε Λυττίων ἐν Λίνδῳ τὰς σπονδὰς ἐσπέσαντο; peu avant 411. Le texte est publié maintenant par Blinkenberg (n° 2 *a*).

**105.** Ad. Wilhelm, dans un article intitulé *Strabon über die Rhodier*, *Rh. Mus.* 1941, 161-167, revient, pp. 164-166, sur l'en-tête d'une liste de souscriptions *Clara Rhodos*, II, 177, n. 6, dont L. Robert a proposé cette restitution partielle : [Οἵδε — προ]ελόμεν[οι — — τὸν δῆμον ἐ]παύξησιν λαμβάνειν, ἐπα[γγείλαντο] χρήμα]τα [δωρ]εὰν εἰς τὰν [ἐ]παύξησιν τοῦ πλήθευς τῶν πολιτᾶν (l'éditeur n'avait restitué que [ἐ]παύξησιν et ἐπα[ινέσαι]). W. en accepte la construction et les mots mêmes, mais il propose un texte plus complet et qui suppose, d'après le fac-similé de l'éditeur, une lacune plus vaste sur la gauche : [Οἵδε ἐκόντες προ]ελόμεν[οι συντελεῖν εἰς τὸ πλείστην τὴν πόλιν ἐ]παύξησιν λαμβάνειν ἐπα[γγείλαντο καὶ ἔδωκαν χρήμα]τα [δωρ]εὰν κτλ. Les mots ἐκόντες, συντελεῖν εἰς τὸ, πλείστην (et ainsi placé) sont encore sans parallèles dans ce genre de documents et introduisent dans le texte restitué des éléments d'incertitude. Ne vaut-il pas mieux, le sens et la construction étant assurés, attendre qu'un nouveau fragment ou un texte parallèle donnent des compléments certains ou très vraisemblables?

**106. Thera.** — M. Guarducci, *Studi mater.*, 15 (1939), 79-89 : *Angelos*, étudie le groupe des épitaphes de Thera avec la formule ἄγγελος τοῦ δεῖνος, considérées ordinairement comme chrétiennes. Elle conteste leur caractère chrétien et croit pouvoir retrouver là un « ange » funéraire païen. — Les considérations, p. 85, sur la divinité Ἄγγελος à Stratonicée et son caractère chthonien ne sont pas pertinentes. Il faut ajouter à ces textes de Stratonicée les dédicaces publiées *BCH* 1934, 337-339 (A. Laumonier), *RA* 1935, II, 155, au Θεῖον ἀγγελικόν. Il faut d'ailleurs renvoyer aux études (ignorées aussi de Laumonier) de F. Cumont, *CRAI* 1906, 73, et *Rev. hist. relig.* 72 (1915), 159-182 : *Les anges du paganisme*. — La démonstration de l'auteur nous paraît manquée. Elle n'a pas connu le *Recueil des inscr. gr. chr. de l'Asie Mineure* de H. Grégoire (1922), n. 166-207, où elle eût trouvé des difficultés à sa thèse (cf. aussi, du même, *Byz. Zeitschr.* 30 (1930), 641-644; « *Ton ange* » *et les anges de Thera*, avec le complément de Grumel, *ibid.* Le n. 187 porte une croix monogrammatique dans le fronton (cf. p. 82 : « assoluta mancaza di segni e simboli cristiani »); croix dans un cercle sur beaucoup; Gu. n'arrive pas à expliquer le n. 167 : ἄνγελος Ἐπικτοῦς πρεσβύτιδος (serait Ἐπικτώ *senior* opposée à une *junior*, ou la femme d'un πρέσβυς ou πρεσβύτερος); elle remarque justement que dans Paul, *ad Tit.* 2, 3 les πρεσβύτιδες ne sont qu'une catégorie d'âge, et non un *munus christianum*; mais Grégoire, d'après Achelis (dont l'article est d'ailleurs cité par Gu. pour un autre détail), relève que, d'après un canon du concile de Laodicée (370), les πρεσβύτιδες forment un véritable ordre ecclésiastique, ce qui nous semble décisif. Ajoutons aussi que Gu. tire une objection de l'antiquité de ces inscriptions (I^er^-II^e^ s.), mais Grégoire date la plupart d'entre elles du IV^e^ s. (certaines peut-être du III^e^). — Sur les anges païens, cf. maintenant J. Barbel, *Christos Angelos* (n° 13 *c*), 7-18; références à des études sur les inscriptions de Théra, p. 14, n. 49. Sur l'inscription de Rhodes, p. 10, n. 27; cf. *Coll. Froehner*, 94, n. 6.

106 *a*. F. Hiller von Gaertringen, *Klio* 33 (1940), 57-72 : *All-Thera vor der Gründung von Kyrene*. Parmi des considérations sur les origines de Thera, H. touche à l'alphabet de cette île et à ses plus anciens cultes. Dans *IG*, XII 3, p. 1335 *d*, il restituerait : [Κονίσαλο]ς.

107. **Paros**. — Sur *IG*, XII 5, 110-112, cf. nº 42, début.

108. H. Bengtson, *D. Litt.* 1941, 300, suggère avec réserve de restituer dans la dédicace à Artémis Pôlô : καὶ τῶι δή[μωι τῶι Θασίων], ce qui, en effet, ne s'impose pas, étant donné les rapports cultuels entre métropole et colonie ; cf. *Bull.* 1940, 93.

109. **Chios**. — Th. Lenschau, *Klio* 1940, 201-224 : *Alexander der Grosse und Chios*, étudie les relations entre Chios et Alexandre et fait à ce propos des observations sur deux inscriptions : *Sylloge*³, 283 (lettre d'Alexandre sur le retour des bannis et l'organisation du gouvernement démocratique à Chios) ; l'interprétation que L. donne de deux passages semble inacceptable ; l. 8-10 et 15-17 μεθ' ἡμῶν et παρ' ἡμῖν désigneraient, selon lui, non pas Alexandre, mais Chios ; — la lettre d'Alexandre très mutilée, *Athèna* 1908, 162 sqq., dont L. tente une restitution. L. reprend à son tour la question des rapports d'Alexandre avec les Grecs des îles et d'Asie. — Sur les rapports d'Alexandre et des villes grecques, cf. E. Bikerman, *Mél. Radet*, 25-35 : *La lettre d'Alexandre le Grand aux bannis grecs*.

110. N. Kondoleon, *Hellenika* XI, 338 : Εἰς Χιακὰς ἐπιγραφάς, a revu les deux listes de souscription *Bull.* 1938, 294 ; dans l'un des textes, au lieu de : ὑπέσχοντο δώσ[ει]ν χρήματα, il lit avec raison : ὁωρ[ε]ὰν ; dans l'autre, au lieu de [ὑπέσχοντο καὶ ἔδω]καν χρήμα[τα ἐκ τῶν ἰδίων ou ἀναπόδοτα], il lit : [ὑπέσχοντο δωρ]εὰν χρήμα[τα καὶ ἔδωκαν —]. K. a déchiffré aussi quelques noms de plus. Pour certains sa lecture est sûre : l. 9, Ἐχέφρονος, au lieu de Ἐχέφρωνος ; l. 13, Ἑρμοκράτης au lieu de Φιλοκράτης ; probablement, l. 9, le patronymique Μένωνος ; — un autre nom où K. a lu plus de lettres est possible, l'estampage ni la photo ne permettent de vérification : l. 30, Ὀνομάκριτος ; — aux lignes 27 et 31, il lit Τιμόθεος Τιμάνακτος ; le rapprochement Τιμόθεος, l. 27, et ...όθεος, l. 31, avait déjà été suggéré dans l'édition du texte ; pour le patronymique, la forme Τιμάνακτος (et non Τιμώνακτος) surprend ; — enfin, K. croit avoir lu l. 14 Θεύκ-τιστος (dans l'édition Θεύκ[ρι ?]τος), ce qui est impossible ; ce nom n'apparaît qu'à une époque postérieure de plusieurs siècles à l'inscription de Chios.

110 *a*. **Samos**. — W. Peek, *Klio* 33 (1940), 164-170 : *Ein neuer samischer Historiker*. Publie une épigramme du IIe siècle a. C., trouvée à l'Heraion en 1934 : huit vers en dorien gravés sur la base de la statue d'un Λέων Ἀρίστωνος : ὃς περὶ πάτρας | πράξιας εἰς πινυτὰς ἄγαγεν ἱστορίας | ὑμνήσας Ἥραν αὐτόχθονα καὶ πόσα ναυσὶν | ῥέξαντες σκύλοις ἱερὸν ἀγλάισαν.

111. **Ikaria**. — *Jahrb. Anz.* 1940, 284-288 : les sondages de Politis, près de Nas, ont fait découvrir le Tauropolion, identifié par un tesson du Ve s. portant la dédicace Ταυροπόλ[ωι].

112. **Thasos**. — Ch. Picard, *RA* 1941, I, 101, publie en majuscules une dédicace gravée sur un orthostate, dans une construction au centre de l'Agora, avec un portrait de Lucius César : Λευκίωι Καίσαρι Αὐτοκράτορος Καίσαρος θεοῦ υἱοῦ Σεβαστοῦ υἱῶι | ἥρωι ἡ πόλις. — Il analyse deux inscriptions inédites de l'Agora relatives

au culte du héros Théogénès. Sur ce héros il renvoie à Pausanias, VI, 11. On lui rappellera la dédicace thasienne restituée par P. Roussel dans un article toujours bon à étudier, *REA* 1912, 337-341. P. souligne d'un *sic* la forme Θεογένης; deux inscriptions de Delphes ont déjà montré que telle était la forme authentique (*Sylloge*³, 36 ; cf. R. Herzog, *Hermes* 50 (1915), 319-320).

113. **Eubée**. *Érétrie*. — H. Volkmann, *Hermes* 1939, 99-102 : Δόκιμα χρήματα, montre l'intérêt de cette mention, pour l'histoire de l'usage de la monnaie, dans le règlement du vi^e^ s. *IG* XII 9, 1273-1274 (cf. XII *suppl.*, p. 177), et étudie l'emploi de δόκιμος.

114. Ad. Wilhelm, *Rh. Mus.* 90 (1941), 18-23 : *Zu einigen Beschlüssen der Eretrier*. Quelques corrections au formulaire accordant la proxénie ou le droit de cité dans *IG*, XII 9, 197 ; 217 ; 226 ; 198 (décret pour Adeimantos de Lampsaque ; L. Robert, *Hellenica* II, reconnaît une lettre de cet Adeimantos à Démétrios Poliorcète dans l'inscription de Delphes que G. Daux a publiée *Delphes au* II^e^ *et au* I^er^ *siècle*, p. 351, n. 2, comme adressée à un roi de Syrie du II^e^ siècle).

115. L. Robert, *Hellenica* I, 126-131 reconnaît une épithète, et non pas un nom de personne, dans le mot γαῦρος des inscriptions du gymnase, *IG*, XII *suppl.* 554, et XII 9, 235. Voir n° 25 *a*.

116. **Crète**. — Ch. Petros-Mesogeites, *Hellenikà* X (1938), 193-209 : Κρητικὰ ἐπιγραφικὰ, publie quelques inscriptions de la Crète centrale. *Lato près Kamara* : Καλλιδέπεια Ἑροιτίμω καὶ Καλλιδέπεια Εὔνω χαίρετε. — *Olonte*. N. 1 : fragment de dédicace à Asklépios. N. 4 : Ξεινυλλα Ἡροδώρου. — *Chersonasos*. N. 1 : épitaphe archaïque. N. 2 : Τυχὼι θιορήτω.

117. Chr. N. Petros-Mesogeites, *Hellenika* XI (1939) (avril 1940), 273-282 : Παρατηρήσεις εἰς κρητικὰς ἐπιγραφάς. Une vingtaine de menues observations sur des textes des *Inscr. Creticae*, portant le plus souvent sur des noms, le dictionnaire de Pape-Benseler servant d'arsenal. Nous relèverons comme le plus digne d'être noté. *I. Cret.*, *I. Chersonasos*, 6 : Ἀρτέμιδι εὐχὴν Ἐπιτύχης (au lieu de ἐπὶ τύχης) Θεοδώρω (n. 1) ; — *Lebena*, 26, l. 2 : [Fα]γάνος σιδαρίος, d'après l'inscription de Béotie *Bull.* 1939, 162 (n. 4). — Sur *Lyttos*, 114 (n. 8), cf. aussi Woodward, *JHS* 1936, 96. — *Olonte* 64 *r* (n. 11), la correction ὁ ὀκοδόμος est déjà faite dans *Rev. Phil.* 1936, 169. — *Phaistos*, 22 (n. 12) : restitution et correction de la ligne 5 sont déjà faites par Hiller von Gaertringen, *Hermes* 1937, 347, dont les autres suggestions ne sont d'ailleurs pas heureuses. — *Pyloros*, 2 (n. 13) : Ἐπεμελήθη[σαν τῶν] κοιτῶν Ἀμάρ[αντος] Μάτρω ὁ καπανεὺς [καὶ] Στραψιμένης Σωμένω. N'a pas connu les suggestions de Woodward, *loc. cit.* — *I. Cret.* II *Axos*, 37 (n. 14) : [ἐ]πὶ Σωσίμω (cf. *Bull.* 1940, 130). — *Lappa*, 10 (n. 48) : [Μ]εσσωμήδης (cf. *Bull.* 1940, 125).

118. *Olonte*. — H. Van Effenterre, *L'architecture française* 1941, 31-34 : *La basilique paléochrétienne de Poros*, publie un relevé de la mosaïque avec inscriptions (v^e^ siècle) *Inscr. Cret.* I, p. 266, n. 65 et 65 *bis*, dégagée plus complètement.

119. *Amnisos*. — Sp. Marinatos, *Praktika Arch. Etair.* 1938 (1939), Ἀνασκαφὴ Ἀμνισοῦ, 136-137. Voir *Bull.* 1939, 315.

120. *Aptera*. — L. Robert, *Hellenica* I, 113-115, retrouve dans un fragment d'Aptera (*Bull.* 1940, 124, n. 16) un document où la ville reconnaît le carac-

tère sacré de Milet et de son territoire continental et insulaire ; il signale un autre document où les « îles milésiennes » sont expressément distinguées du reste du territoire. — Pour le n. 4 des *Inscr. Cret.* L. Robert, *ibid.*, 115-118, explique le sens d'un des honneurs accordés à Attale : si le roi désire qu'on proclame qu'il a été honoré d'une statue par Aptera, ἔν τινι τῶν ἀγώνων τῶν στεφανιτῶν, les cosmes veilleront à ce que la proclamation soit faite. Il s'agit, non pas de concours στεφανῖται d'Aptera même, trop petite ville pour avoir plusieurs concours de ce genre, mais d'un des grands concours de la Grèce. Observations sur les concours en Crète.

121. *Hyrtakina.* — *Jahrb. Anz.* 1940, 308 : dédicace à Pan.

121 *a*. E. Kirsten (cf. n° 9) a traité en de solides articles, critiques et bien à jour, des villes de la Crète centrale dont les inscriptions ont été réunies dans le tome I des *Inscr. Creticae* : *Amnisos*, *Apollonia*, *Arbion*, *Biennos*, *Chersonesos*, *Einatos*, *Eltynaia*, *Istron*, *Lato*, *Lebena* (corrections à apporter; K. n'a pas connu pour les inscriptions de guérison, les suppléments, d'ailleurs aventureux, de Zingerle, signalés *Bull.* 1938, 325), *Lyttos* (cf. n° 104; p. 436, sur l'inscription mentionnant un Panhellène, cf. Woodward, *JHS*, 1936, 96), *Malla*, *Milatos*, *Pelkin*, *Rhaukos*, *Rhizenia*, *Rhytion*. Dans l'article *Dreros*, le serment (cf. *Bull.* 1939, 306) est étudié de près, pp. 140-148. Sur la ville crétoise de *Petra*, voir n° 25 ; sur *Pergame* de Crète et son ethnique, voir l'étude citée n° 81.; sur un décret d'*Axos*, voir n° 127.

## ASIE MINEURE

121 *b*. Le travail de R. Hartmann, *Kleine Beiträge zur Epigraphik Anatoliens*, signalé par M. N. Tod, *JHS* 1939, 273 comme lui ayant été inaccessible, concerne des inscriptions arabes d'Adana et de Marasch, et une inscription latine du XIII[e] s. de Harunijje; il a paru dans *Gött. Nachr., Fachgruppe* III, *N. F*, I (1936), pp. 217-226.

122. **Mysie.** *Lac Manyas.* — G. Jacopi, *Bull. Impero* IX (1938), 1939, *Note anatoliche*, 39-42, publie une dédicace d'édifice trouvée à Ergili, avec des commentaires malheureux. L. Robert, qui a copié l'inscription (cf. *RA* 1934, 89), la reprend dans *Hellenica*, II.

122 *a*. *Apollonia du Rhyndakos.* — Fr. K. Dörner (n° 138 *a*), p. 126, n. 8 : photo de la dédicace à Hadrien *IGR*, IV, 122. — *Melde.* P. 128, n. 9 : photo de la bilingue gréco-latine *JHS* 1907, 64, n. 5 (la *legio VI Ferrata* après son hivernage en Arménie). — Près de *Kirmasti.* P. 132, n. 13 : épitaphe. — *Mihalitch.* P. 134, n. 14 : photo du fragment d'épigramme *JHS* 1897, 272, n. 14.

122 *b*. F. Halkin, *Analecta Bollandiana* 59 (1941), 367-368, signale justement aux hagiographes une invocation d'*Hisar alan*, publiée *Études Anatoliennes*, 213, n. 3, mais il y introduit une fausse lecture. J'ai transcrit : Ἅγιοι μ(άρ)τ(υ ρ(ες) βοηθεῖτε κτλ. « Mais », dit H., « la photographie (pl. XVI 3) suggère de corriger la lecture du second mot, le plus important à notre point de vue : au lieu d'être une abréviation de μάρτυρες, la lettre M, seule visible et sans doute seule gravée, ne représente-t-elle pas le chiffre 40 (μ') ? Nous aurions ainsi... un nouveau témoin du culte rendu jadis aux XL martyrs de Sebaste (cf. H. Delahaye, *Les*

*origines du culte des martyrs*?. pp. 61-62, 177, etc.). A moins qu'il ne s'agisse des XLII martyrs d'Amorium, très populaires en Asie Mineure (cf. *Anal. Boll.*, LII, 143-144) ». La lecture *mû, rhô, tau* ne prête à aucun doute; je l'ai faite sur la pierre sans aucune hésitation. La pierre était placée de telle façon que je n'ai pu photographier l'inscription directement de face, mais de bas en haut, en sorte que les lignes supérieures sont, sur la photo, réduites et pas parfaitement nettes. Pourtant je crois qu'on y devine encore la boucle du *rhô* et la barre horizontale du *tau*. Peut-être a-t-on cherché ces lettres après le *mu*; mais elles sont au milieu du *mu*, en monogramme. En tout cas, la photo montre clairement que ce n'est pas seulement un *mu* qui a été gravé et que la dernière lettre gravée à la ligne 1 est différente des *mu* écrits aux autres lignes; on voit au milieu de la lettre, aussi nettement que les jambages du *mu*, la haste verticale commune au *rhô* et au *tau*.

123. *Pergame.* — B. Schweitzer, *Jahrb. Anz.* 1939, 405-413 : *Zur frühpergamenischen Kunst*, traite notamment de la date de signatures d'artistes (Nikeratos à Pergame), que, contre A. Schober (*Jahrb.* 1938, 126 sqq. ; *Jahreshefte* 37 (1939), 142 sqq.) et avec P. Roussel et G. Klaffenbach, il date du IIIe et non du IIe siècle. — A. Schober, *Jahreshefte* 32 (1940), *Beiblatt*, 73-82 : *Zur Zeitbestimmung pergamenischer Künstler*, reprend la question. Il date maintenant la signature de Nikeratos à Pergame des deux dernières décades du IIIe s., et son travail à Délos du milieu du IIIe s. Sch. traite encore des signatures d'Épigonos à Pergame et du rôle de cet artiste dans l'art de Pergame.

124. E. Ohlemutz a consacré une étude sérieuse aux cultes de Pergame, *Die Kulte und Heiligtümer der Götter in Pergamon*, Würzburg 1940, 302 pp. Sur quelques points, notamment sur le culte d'Héraklès, cf. L. Robert, *Hellenica*, II.

125. *Vallée du Caïque.* — M. Feyel, *Mél. Radet*, 137-141 : *La fête d'Apollon Tarsenos*, restitue, dans la lettre attalide Welles, *Royal correspondence*, n. 47, l. 3-4 : οἱ συμπορευόμενοι τῆς γινομέ[νης πανηγύρεως κά]τοικο[ι] ou [περ]ίοικοι ; il s'agit des gens qui se réunissent pour la fête périodique. L'atélie accordée dans cette lettre doit être l'exemption du droit sur la vente des moutons, accordée à tous, mais seulement pendant la fête et dans l'enceinte du sanctuaire.

126. **Ionie.** *Teos.* — L. Robert, *Hellenica* I, 27-28, montre que l'archisynagogue de l'inscription *BCH* 1880, 181, n. 41, est un dignitaire juif, et non païen, et qu'il se nomme, non pas Προυτιώσης, mais Π. Ῥουτ(ίλιος) Ἰωσῆς.

127. L. Robert, *ibid.*, 118, signale quelques corrections au décret d'Axos, *Inscr. Cret.*, II, *Axus*, n. 17, pour lequel il a vu l'estampage fait par Le Bas, et la pierre au Musée de Smyrne.

128. *Magnésie du Méandre.* — W. Kolbe (n° 70), 398-400, en traitant de la date du décret attique *I. Magnesia*, 37, se fourvoie dans la chronologie des Leukophryena.

129. *Milet.* — A. Rehm, *Milesische Chronologie von Sulla bis Tiberius* (*Sitz. München* 1939, 8), 45 pp. Reprend l'examen de la chronologie des stéphanéphores milésiens de 89-88 a. C. jusqu'à 31-32 p. C. R. défend très judicieusement sa chronologie contre W. Kolbe, qui voulait la remonter d'un an ; il justifie les dates de 86-85 pour la stéphanéphorie de Mithridate, de 1-2. p. C. pour celle de Gaius César, de 8-9 pour celle de Tibère, de 44 a. C. pour l'extension de l'asile par César, de 39-38 pour la restitution de la liberté à Milet, de 63 a. C.

pour la restitution à la ville de la fête des Didymeia (par Pompée). — Il rassemble toutes les inscriptions où, dans les datations, deux stéphanéphores correspondent à un fonctionnaire de Didymes (prophète, hydrophore, trésorier) ou deux fonctionnaires milésiens sont nommés sous un même stéphanéphore ; il montre que ce fait est caractéristique de la période où Milet fut privée de sa liberté (de 84 à 39-38), et il en propose une explication. A ce propos, en même temps qu'il republie plusieurs inscriptions de prophètes, il en publie quelques-unes qui sont inédites ; l'une mentionne que ἀποκατεστάθη ἥ τε πανήγυρις καὶ ὁ τῶν Διδυμ[έ]ων ἀγών (il faut insérer cela dans des constatations d'ensemble ; cf. provisoirement L. Robert, *Études Anatoliennes*, 426-428). — R. dresse un stemma plus complet d'une famille milésienne, celle d'Eukratès-Amphithemis.

130. A. Dain, *Mél. Radet*, 88-89 : *Sur deux inscriptions*, I, dans l'épigramme *CIG*, 2883 (Kaibel, *Epigr.*, 858), pense que les mots λῆμμα et εἶλεν doivent être interprétés ainsi : par le choix de Posidônios, à la suite d'un tirage au sort, c'est une prise avantageuse que le dieu vient de faire. Cf. Ellis, *Hermes* 14 (1879), 260.

Voir nos 25, 120.

131. **Lydie.** *Magnésie du Sipyle.* — L. Robert, *Hellenica* I, 54-55, restitue dans le fragment d'inscription honorifique *IGR*, IV, 1346, l. 4-5 : [δι]αβάντα δὲ εἰς [τὴν Ἀσίαν] ταμίαν καὶ ἀντι[στράτηγον] ; il propose pour les lignes 2-4 : Μάρκου υἱὸν [τοῦ ἀνθυ]πάτου, εὐεργέτην [τῆς πόλεως].

132. *Sardes.* — L. Robert, *ibid.*, 56-57 : *La titulature de la ville de Sardes*, justifie sa restitution [οἰκεί]ας τοῦ κυρίου ἡμῶν αὐτοκράτορος, en rapprochant une inscription de Nicée *Bull.* 1940, 160, n. 16 (voir n° 141), et traite des liens de parenté entre les villes et les empereurs ou les rois.

133. *Tripolis.* — L. Robert, *ibid.*, 149-153, montre que l'inscription *Bull.* 1939, 398, n. 58, est une épitaphe en prose, et non une épigramme ; que c'est celle d'un danseur de pyrrhique, qui a reçu le droit de cité dans les villes où il a concouru victorieusement.

134. **Carie.** *Olymos.* — A. Laumonier, *Mél. Radet*, 201-213 : *Les baux d'Olymos.* Dresse l'inventaire de ces actes.

135. *Iasos.* — L. Robert, *Hellenica* I, 28-29, retrouve le nom juif Ἰούδας, écrit Εἰούδας, dans l'inscription funéraire Le Bas-Waddington, 307 (*AM* 1890, 153, n. 1).

136. *Halicarnasse.* — F. Hiller von Gaertringen, *Hermes* 1941, 220-222 : *Ein Gedicht aus Halikarnassos*, republie, d'après une lecture nouvelle de W. Peek, l'épigramme *IG*, XII 1, 145, dont il avait déjà donné une nouvelle édition *AM* 1896, 61 ; elle était gravée peut-être sur la base d'un double hermès d'Hérodote et de Panyasis ; H. rapproche le décret d'Halikarnasse pour un poète tragique d'Aphrodisias où l'on prescrit de placer une statue de lui au gymnase des éphèbes παρὰ τὸν παλαιὸν Ἡρόδοτον. W. Peek, *ibid.*, 222-223, donne du vers 5 une interprétation toute différente de celle d'Hiller. Cf. Aalders, *Mnemosyne* 10 (1942), Γλυκίος, pp. 264-265.

136 *a.* G. Daux, *Rev. Phil.* 1941, 11-17 : *Y a-t-il un oracle à Telmessos de Carie?* En montrant qu'il n'y a pas eu à Telmissos d'oracle d'Apollon, mais un sanctuaire d'Apollon et un *genos* de devins, ayant pour ancêtre Apollon, D. signale que l'oracle de l'inscription d'Halicarnasse *Sylloge*[3], 1044, n'émane pas de Telmissos, mais d'un oracle tel que celui de Delphes (sur ce dernier point, telle était déjà

l'opinion exprimée d'un mot par O. Weinreich, *Sitz. Heidelberg* 1919, 16, p. 33). Ligne 1, après étude d'un estampage, D. écrirait [χρ]ήσα[σθα]ι, au lieu de [χρ]ησα[μέν]ου.

137. **Phrygie.** *Aizanoi.* — G. Jacopi, *Bull. Impero*, IX (1938), *Note anatoliche*, 44-48, publie une borne avec inscriptions grecque et latine : en 128 Hadrien a fait rendre à Zeus et à la ville les terres qui leur avaient été données « par les rois Attale et Prousias ». Le document se rattache à *OGI*, 502, sur l'usurpation de ces terres. La mention successive d'Attale Ier et de Prousias dans cette région de la Phrygie Epictète est intéressante.

138. *Dorylaeion.* — Sur la borne *MAMA*, V, 60, cf. W. Ruge, *PW*, s. v. *Phrygia*, 796-798, et L. Robert, *Mél. Radet*, 321, n. 2.

138 *a.* Fr. K. Dörner, *Jahreshefte* 32 (1940), 107-136 : *Ausserbithynische Inschriften im Museum von Bursa und neue Funde aus Eskischehir* (*Dorylaion*). D. publie avec photos quelques inscriptions de Dorylaeion conservées au Musée de Brousse ou copiées par d'autres voyageurs à Eskischehir. N. 1 : aux défunts et à Zeus Brontôn. — N. 2-3 : à Zeus Brontôn (n.° 2, pour l'association d'Hermès et de Zeus Brontôn, cf. *Rev. Phil.* 1939, 204-205). — N. 4 : montre que des inscriptions attribuées à une même famille (*MAMA*, V, p. 162-163) sont des copies d'une même inscription, conservée à Brousse. — N. 5 : photo de la dédicace Διὶ Βασιλικῷ *SEG*, VI, 79; *MAMA*, V, p. 150, n. 8 ( sur les dédicaces pour les bœufs, cf. *Rev. Phil.* 1939, 204, avec bibliographie). — N. 6 : republie une dédicace Ὁσίῳ καὶ Δικέῳ. — N. 7 : en place, dans l'ancien lit du Porsak : Πραξιτέλης Μηνοφάντου Ἀμοριανὸς ὁ καὶ Δορυλαεὺς τὴν γέφυραν ἠρχιτεκτόνει; sur les signatures d'architectes, cf. n° 139. — N. 11 : stèle funéraire à mains levées.

138 *b.* *Afion Kara Hisar.* — Dörner, *ibid.*, 130, n. 10. Ὁ δῆμος ἐτίμησεν Πρεῖμαν Μαρτῆναν (?). — P. 132, n. 12 : inscription funéraire avec imprécation, sans doute juive.

138 *c.* Dans un compte-rendu de *MAMA*, V et VI, par R. Gouillard, *Échos d'Orient* 1939, 448-450, reproduisons ce qui est utile, p. 450, sur le tome VI : « La restitution [Βιάν]ορος du n. 340 [*Akmoneia*] pourrait tout aussi bien être [Βίκτ]ορος, fêté précisément le 18 ou le 20 avril (cette dernière date est celle de l'inscription). Le linteau d'Héraclée (n° 359) [lire : *Diokleia*] portait assez vraisemblablement une déisis. L'attitude du Prodrome le suggère et l'inscription mutilée était sans doute conçue dans le style de ces theotokia du 24 juin qui unissent l'intercession de Marie et de Jean ». — G. dit que les inscriptions seulement énumérées sont « les pièces suffisamment étudiées par le passé pour n'avoir pas à être reprises ». Il ne s'agit pas de cela : ces inscriptions sont celles qui, déjà publiées, n'ont pas été retrouvées sur place par les éditeurs de ce volume; précisément, connues par d'anciens voyageurs, elles présentent souvent des difficultés.

Voir W. Ruge (n° 8), *Phrygia*.

139. **Bithynie.** — L. Robert, *Mél. Radet*, 302-322, publie et explique des inscriptions copiées par G. Radet en 1886. — *Mudurnu.* N. 1 : épitaphe d'un παιδαγωγός. — Région de *Gölbazar Arycaklar* : n. 2, 3, 4 : épitaphes; n. 5 : dédicace par un ἐμποριάρχης d'un autel surmonté d'un aigle à la suite d'un songe (Κατὰ χρηματισμὸν ὀνείρου); une partie de ce texte avait été publiée par G. Mendel, *BCH* 1900, 406, n. 90-91. R. explique le titre d'ἐμποριάρχης (voir n° 93). — N. 6,

*Narzan Lor* : dédicace faite par un bourg sur l'ordre de la divinité (κατὰ ἐπιταγήν) pour les récoltes (ὑπὲρ τῶν καρπῶν). — N. 8 : *Yokary Bogazköy* : fragment d'épigramme. — *Belen ören* et environs : n. 10-11, épitaphes ; n. 12, mention de l'architecte qui a présidé aux travaux ; n. 13, le nom Τίτθα ; n. 14, épigramme (l. 13, lire ἔπρεπες). Observations sur la chronologie des inscriptions de cette région portant une date, ἔτους x. — *Yenibazar* ; dans l'épitaphe publiée par G. Hirschfeld, *Sitz. Berlin* 1888, 867, n. 12, R. retrouve le nom bithynien Πηροβρης. — *Kurme Köy*, n. 16 : inscription mentionnant L. Catilius Severus Iulianus ; observations sur la carrière de ce personnage et sur les limites des provinces d'Asie et de Bithynie.

140. Pflaum (n° 21), p. 111-112, 167, traite de l'inscription de *Gebize* (qui n'est pas dans la Chersonèse de Thrace) *SEG*, II, 666.

141. *Nicée.* — L. Robert, *Hellenica*, I, 60-65 : *Epitaphe de Nicée*, corrige deux inscriptions funéraires de Nicée dans lesquelles il retrouve le mot ἀνεξοδίαστος, « inaliénable », et il indique dans quelles régions se rencontre cette formule. Il rassemble des exemples du mot νομικός « homme de loi », qu'il reconnaît dans une des épitaphes de la région de Nicée. — *Ibid.*, 56-57, il traite de la titulature de la ville de Nicée (voir n° 132).

141 *a*. E. Ziebarth, *Gött. Anz.* 1940, 307-311, dans un compte-rendu de Schneider, *Die Stadtmauern von Iznik*, apporte des rectifications à quelques inscriptions ; à confronter avec *Bull.* 1940, 160 et ci-dessus, n° 141. N. 10, l. 3, on ne peut restituer τὰς [δένδρους].

141 *b*. V. Laurent, *Échos d'Orient* 1939, 458, dans un compte-rendu du même ouvrage, 456-458, étudie « le groupe des inscr. byzantines [qui] est de dimensions malheureusement restreintes. Il n'en était que plus intéressant et l'on regrette les négligences qui déparent leur édition. Deux d'entre elles ont été reproduites et c'est bien peu là où les originaux n'abondent pas. Et cette circonstance s'aggrave encore du fait qu'aucune ou presqu'aucune date n'est proposée là où elle n'est pas exprimée en toutes lettres ». On ne pourra utiliser les n. 29, 35, 37, 38, 40, 41 sans recourir aux compléments et rectifications de L. Il semble d'après cela que l'éditeur n'ait pas été plus heureux pour les inscriptions byzantines que pour celles de l'époque impériale.

142. **Paphlagonie.** — Sur la côte, à Meset, à l'Est du cap Karambis et à l'Ouest de Ionopolis, a été trouvée une dédicace que P. Kretschmer, *Glotta* 29 (1941), 108 reproduit d'après le *Türk Tarih* (cf. *Jahrb. Anz.* 1941, 285) : Διὶ Βροντείῳ τὴν Ἥραν ἀνέθηκεν Γάϊος Τειμοθέου ὁ καὶ Χηττᾶς. Kretschmer donne de ce surnom une interprétation peu convaincante. Cf. encore son addendum, *ibid.*, p. 247.

143. **Pont.** — A. M. Schneider, *Byz. Zeitschrift* 39 (1939), 393, avec photo : *Eine Reliquiarinschrift aus Sivas*. Un coffret de marbre, apporté à la Gökmedrese de Sivas des environs (Erzincan ?) représente, entre deux acanthes, un bélier avec une croix, et porte l'inscription : Ἐπὶ τοῦ ἁγιο(τάτου) ἐπισκόπου Θωμᾶ ἐν ἰνδ. β', μη(νὸς) Φεβρουαρ(ίου) κη', κατάθεσις τῶν ἐνδόξων λη(ψ)άνων τοῦ ἁγίου Κ-. † Λείψανα τῶν ἁγίον δ' (?) μ(αρ)τύρ(ων). Χριστιανῶν τοῦτο τὸ σῆμα, ἐφ' ᾧ ὁ (Χριστὸ)ς λόγῳ ἐξετανύσθη. VIe-VIIIe s., selon l'éditeur.

144. **Petite Arménie.** *Nikopolis.* — L. Robert, *Hellenica* I, 35-36, dans l'ins-

cription chrétienne *JHS* 1898, 325, n. 44, restitue, sans corrections : Ἐνθάδε κ[αχά]κιται ἡ μ[ακα]ριωτ(άτη) Γεωρ[γία].

145. *Satala*. Voir n°. 13.

146. **Cappadoce**. — H. H. Schaeder, *Orientalistische Literaturzeitung* 1940, 383, signale que F. Rosenthal rétablit dans l'inscription gréco-araméenne *Bull.* 1939, 443-444, Μαι[φα]ρνου, et non Μαγ[αφα]ρνου.

Voir n° 33.

147. **Lykaonie**. — L. Robert, *Hellenica* I, 33-35, restitue dans l'épitaphe chrétienne *Arch. epigr. Mitt. Oesterr.* 19 (1896), 33, n. 14, l. 4-6 : τὸν θεὸν ἡμῖν (= ὑμῖν) ὃ (= οἳ) ἀναγινώσκοντες κτλ.

148. **Cilicie**. *Séleucie du Kalykadnos*. — L. Robert, *ibid.*, 30-32, restitue l'épitaphe chrétienne d'un fossoyeur (κοπιατής), publiée, indépendamment, d'après une copie de Cockerell, *JHS* 1885, 362, n. 177 *b*, et d'après une copie de Beaufort, *CIG*, 9227, et il établit que les deux copies n'en faisaient qu'une; elles provenaient de Cockerell, compagnon de Beaufort.

## SYRIE, PALESTINE, ARABIE

149. **Syrie**. — Sous le titre *Tempel und Kulte syrischer Städte in hellenistisch-römischer Zeit* (*Der Alte Orient*, tome 40; 1941), 160 pp., 16 pl., O. Eissfeldt a traité des cultes de Gerasa (voir n° 166), *Baalbek*, *Palmyre* et *Doura*, tels que les font connaître les récentes découvertes.

150. *Kommagène*. — Fr. K. Dörner (et R. Naumann pour l'architecture), *Forschungen in Kommagene* (*Istanbuler Forschungen*, 10), 1939, 114 pp. Contribution à l'établissement du texte des inscriptions royales. P. 24 : *Arsameia* (Gerger), nouvelle édition de la colonne VI de *Inscr. Syrie*, 47, après revision et d'après l'inscription de Samosate *Bull.* 1938, 501. — P. 30 sqq., réédition de cette inscription de *Samosate*, avec un fragment nouveau sur le côté. L. Robert étudie ailleurs le terme στεγανόμος. — P. 43, republie, avec une nouvelle lecture à la dernière ligne, l'inscription *Bull.* 1938, 502. — P. 48, réédite l'épitaphe *Inscr. Syrie*, 45, et repousse l'interprétation de Lehmann-Haupt. — P. 51, J. Keil restitue le fragment de règlement du culte royal provenant de *Palas*, *Bull.* 1938, 501.

151. *Dolichè*. — G. Rohde, *Jahrb. Anz.* 1940, 596-599 : *Ein neues Denkmal des Dolichenuskultes*. Près de Dolichè, un affranchi consacre un monument avec reliefs du dieu : ἀνέστησε τὸν θεὸν ὑπὲρ σωτηρίας Καίσαρος, cela sur l'ordre du dieu : ἐκέλευσεν ὁ θεός.

152. *Rhossos*. — E. Schönbauer, *Arch. Papyr.* 13 (1939), 177-209 : *Rechtshistorische Urkundenstudien, Die Inschrift von Rhosos und die Constitutio Antoniniana*, étudie, pp. 192-209, l'inscription *Bull.* 1936, 388; 1938, 467. Il propose pour quelques passages difficiles des restitutions conjecturales, dont le texte est dû à Ad. Wilhelm : l. 6, [ἅπερ ἀξιῶ]; l. 20 : ἔστ[αι νομίμως, τὴν παρ' ἡμῖν] πολιτείαν; 53 sq. : [εἴ τινες α]ὐτῶν κατηγορεῖν θέλ[ωσιν ἔγκλη]μά τ[ε ἐν]άγειν; l. 54 : συνίστασθ[αι δίκην τε δοῦναι ἢ ὑπέχ]ειν; l. 55-57 : ἐάν τε ἐν οἰκῶι τοῖς ἰδίοις [νόμοις χρῆσθαι τοῖς ἐν πόλεσιν] ἐλευθέραις ἐάν τε πρὸς ἄρχοντας ἢ ἀντάρχοντας ἡμετέρους [κατὰ νόμους τοὺς Ῥωμαίων κρί]νεσθαι θέλωσιν, αὐτῶν τὴν αἵρεσιν εἶναι [ἀρέσκει]; l. 66 : [χρῆσ]θαι [δυνή]σονται; l. 70; [δικάζε]σθαι ἀρέσκει. — Pp. 208-209, les deux inscriptions

citées le sont d'après de vieilles éditions, pour Thasos le *CIG*; dans le traité entre Hierapytna et Priansos, Sch. cite : δικάζεσθαι ἐπὶ τῷ κοινῷ δικαστηρίῳ, mais c'est le génitif dialectal ἐπὶ τῶ κοινῶ δικαστηρίω. — Sch. utilise cette inscription comme preuve de la justesse de sa théorie générale que le droit de cité romaine n'enlève pas à un Grec l'usage du droit grec, mais lui donne le droit de choisir entre les deux statuts juridiques.

*Antioche.* — Voir n° 34.

153. *Couvent de Saint Symeon.* — Une double inscription, byzantine et syriaque, donnait la date de la construction du couvent : Lietzmann, dans D. Krencker, *Die Wallfahrtskirche des Simeon Stylites in Qal' at Sim 'ân* (*Abh. Berlin* 1938, n. 4); repris par B. Meissner, *Zeitschrift d. d. morgenl. Gesellschaft* 94 (1940), 372-374 (avec planche) : *Eine griechisch syrische Bilingue aus Qal'at Sim'an.* Nouvelle étude de E. Littmann, *ibid.* 95 (1941), 313-315 : *Zu den Inschriften von Qal'at Sim'an*; restitue ἀνενεόθη τὰ σέκ[ρητα].

154. *Byblos.* — M. Dunand, *Fouilles de Byblos,* I (1939), publie quelques inscriptions grecques, dispersées dans le volume selon la profondeur du lieu de trouvaille et réunies aux objets les plus disparates avec lesquelles elles n'ont aucun rapport chronologique. Ce sont surtout des anses d'amphores rhodiennes : n. 1039-1042, 1076, 1080, 1182-1184, 1237-1238, 1365, 1451, 1462-1471, 1477-1478, 1518, 1557, 1612, 1615, 1619-1621, 1783-1785, 1787, 1892 (il n'y a pas de tables), ou autres inscriptions sur vases (n. 1081, 1235-1236), un poids d'agoranome (n. 1157), un grafite avec μνησθῇ (n. 1327), quelques fragments insignifiants (n. 1196, 1312, etc.). Une seule inscription lapidaire, n. 1326, que l'éditeur transcrit : Ῥητόρα Ἀπαμέα τὸν προ|ήγορον τῶν ἱερῶν καὶ τῆς | πόλεως εὐνοίας χάριν; « Ἀπαμέα est l'ethnique d'une ville d'Apamée employé comme nom propre ». L'éditeur n'a pas remarqué que cette base est incomplète; sur la partie supérieure étaient gravés la désignation des dédicants (par ex. ὁ δῆμος) et le nom du personnage dont nous avons ici l'ethnique et la profession. Ce rhéteur a plaidé pour les sanctuaires et pour la ville.

155. *Doura Europos.* — Dans un compte-rendu de *Dura-Europos,* VII-VIII, R. Dussaud, *Syria* 1940, 345-346, étudie le titre δεσμοφύλαξ (*Bull.* 1939, 489, n. 875); rapprochant une épigramme du sanctuaire syrien du Janicule, il suppose que « le *desmos* ne serait pas un objet matériel, mais la foi qui lie la confrérie dans la pratique de ce culte. Le terme de *desmophylax* doit, dès lors, désigner celui qui veille à l'exécution du rituel et peut-être est-ce là l'équivalent du titre de *deipnokritès* rencontré à Rome ». Ces interprétations ne nous paraissent pas convaincantes. L'inscription de Rome : Δεσμὸς ὅπως κρατερὸς θῦμα θεοῖς παρέχοι, | ὃν δὴ Γαιωνᾶς δειπνοκρίτης ἔθετο, est ainsi traduite : « Qu'un lien (mystique) puissant offre aux dieux un sacrifice que Gaiônas le deipnokritès a institué »; mais ὅν ne peut se rattacher qu'à δεσμός, et non à θῦμα. D'autre part, D. suppose, à la différence de ses prédécesseurs, que la dalle n'a été perforée et utilisée comme bouche de fontaine que lors d'un remploi; mais le dessin du monument (Gauckler, *Sanctuaire syrien du Janicule,* pl. XIV) montre que le premier vers est placé en haut de la plaque, au-dessus de la bouche de fontaine, le second au-dessous; l'existence de quelque chose au milieu de la plaque explique seule cette disposition des deux vers; le large vide entre les deux

vers ne se laisserait pas expliquer sur une plaque nue et non perforée. Nous tenons pour excellente l'explication de F. Cumont, *CRAI* 1917, 275-284 : la plaque retenait l'eau d'un vivier, qui fournissait les poissons sacrifiés (θῦμα θεοῖς παρέχοι) aux divinités syriennes.

156. *Palmyre.* — H. Seyrig, *CRAI* 1940, 237-249 : *Rapport sommaire sur les fouilles de l'agora de Palmyre*, signale la trouvaille de nombreuses et importantes inscriptions, dédicaces honorifiques gravées sous des statues. Pp. 242-249, il donne une analyse des principales : dédicaces à Hadrien et à la famille de Septime Sévère, au fils du légat Manilius Fuscus (avec épigramme), au légat et curateur (πρεσβευτὴς Σεβαστοῦ καὶ λο[γιστής]) Fulvius Titianus; — trois officiers palmyréniens ayant servi dans des corps d'archers : *cohors Ia Ulpia Petraeorum, préfet des archers palmyréniens, [préfet] des archers stationnés à Porolissum en Dacie Supérieure;* — surtout des textes apprenant du nouveau sur le commerce oriental de Palmyre : un Palmyrénien était satrape de Méhérédatè, roi de Spasinoucharax ; un autre s'était rendu à la cour de Vorod, roi d'Élymaïde ou de Suse; il est question, en 157, des *marchands qui sont revenus de la Scythie dans le navire de Ona, fils de Haddoudan* (cf. Seyrig, *Syria* 1940, 291), c'est-à-dire de l'Indoscythie, l'Inde du Nord-Ouest (cf. *Bull.* 1938, 515). En 161, une caravane honore un sénateur d'Antioche τεταρτώνης (mot nouveau; fermier d'un impôt du quart). S. pense que l'agora est le τετραδεῖον connu par une inscription. — Quelques allusions à plusieurs de ces textes dans l'intéressant article de H. Seyrig, *Syria* 1941, 155-175 : *Le statut de Palmyre* (analyse dans le prochain bulletin).

157. E. Groag, dans A. Stein (n° 32), 67, identifie le gouverneur de Syrie nommé *Bull.* 1938, 514, avec Iulius M[aior].

158. M. Pillet, *RA* 1941, 1, 5-17 : *Les autels de l'* « *El Karassi* » (*Syrie centrale*). Republie avec plan, dessins ou photographies les autels avec reliefs et inscriptions Waddington 2627 (photos des reliefs dans Chabot, *Choix inscr. Palmyre*, pl. XXIII). Les bas-reliefs représentent une table, une gerbe d'épis serrée dans une main et un arbre (? n'est-ce pas encore une gerbe ?) pareillement tenu au centre par une main. — Dans la dédicace à Zeus Hypsistos et Épékoos la formule ἡ πόλις εὐχήν signifie « la ville (a consacré) en ex-voto », et non « la ville offre ses prières ». La formule du texte palmyrénien : « Fait par la ville; à Celui dont le nom est béni pour l'éternité, aux frais du fisc, sous l'administration des trésoriers etc. » (dans la seconde partie du texte grec aussi, avec la date, les noms des quatre ἀργυροταμίαι), doit s'appliquer naturellement, comme les dédicaces grecques, à la construction des autels, et non, comme le dit P., à des travaux d'utilité publique, plantation d'un bois, mise en culture, qui ont dû être effectués là.

159. **Palestine et Arabie.** *Jérusalem.* — P. Thomsen, *Zeitschrift d. d. Palästina-Vereins*, 64 (1941), 203-256 : *Die lat. und gr. Inschriften der Stadt Jerusalem und ihrer nächsten Umgebung, 1 Nachtrag.* Th. tient à jour son recueil des inscriptions de Jérusalem paru en 1922, en indiquant les corrections et les rééditions, et en ajoutant les textes publiés depuis lors (qui sont aussi dans *SEG*, VIII). Signalons la forte proportion d'inscriptions chrétiennes. Th. inclut l'instrumentum domesticum, notamment des lampes chrétiennes avec

l'inscription Φῶς Χ(ριστο)ῦ φένι πᾶσιν ou λυχνάρια καλά, et, pp. 235-244, une abondante série d'amphores rhodiennes. — P. 208, n. 10, Th., reproduisant la restitution [Νικᾶ ἡ τύχη τῶν Β]ενέτων, πολλὰ τὰ ἔτη (*SEG*, VIII, 213; attribué au v[e] s.), croit qu'il s'agit des Vénitiens et que le texte est dès lors à classer au xi[e] siècle. Mais cette formule, banale dans l'épigraphie byzantine, acclame « le parti des Bleus ». — P. 213, n. 92 A, Ἀτίμητος n'est pas « un nom rare »; les inscriptions l'attestent abondamment. Th. cite à l'appui le P. W. et Pape, Wörterbuch, I (1911). Mais le P. W. ayant un but prosopographique, et non onomastique, cite seulement les personnages historiques, connus ordinairement par les textes littéraires. Quant au dictionnaire de Pape, il est entièrement périmé; quelle que soit la date de la réimpression, l'ouvrage remonte au milieu du siècle dernier. — De même, p. 231, n. 193 A, pour le nom Ἀπφία, si largement attesté, il ne faudrait pas renvoyer à deux inscriptions du *CIG*, III.

160. E. G. Kirk, *Palestine Exploration Quarterly* 1939, 181-186 : *Early christian gravestones-formulae of Southern Palestine.* Intéressante étude sur les épitaphes de la région de Gaza, Beersheba, Khalasa, Ruhaiba, Sbaita, Auja Hafir, Abda, El Arish (sur le pays, ses ruines et son histoire, cf. L. Wolley et T. E. Lawrence, *Pal. Expl. Found Annual* 1914-15 : *The wilderness of Zin*; publié à part en 1936; traduit en français, *Le désert de Sin* (Paris, Payot, 1937) (nombreux fac-simile d'inscriptions). Outre les inscriptions déjà connues (bibliographie pp. 182-183), K. a copié plus de 200 inédites, dont il prépare la publication pour le Colt Archaeological Institute (il annonce comme devant paraître prochainement le volume sur Auja Hafir). Il classe les formules selon les époques (du iv[e] au viii[e] siècle) et les lieux, et montre qu'elles ne sont pas également employées sur toute l'aire, ce qu'il met en rapport avec les origines diverses des populations. Il étudie ainsi : ἀνεπάη, Χριστὲ (ou Κύριε) ἀνάπαυσον, ἀναπαυόμενος, ἀναπαείς, παυσάμενος (seraient d'origine égyptienne), — κατετέθη, σῆμα καταθέσεως, θήκη, — ἐνθάδε (ou ἐνταῦθα) κεῖται (ou κατάκειται), — ἐτελεύτησεν (essentiellement à Auja Hafir), — μνημεῖον, μνῆμα, μνήμη, — θάρσει, οὐδεὶς ἀθάνατος, — ἐκοιμήθη, κοιμηθείς.

161. L'article de Kirk *Bull.* 1938, 520 est analysé et discuté par F. Dölger, *Byz. Zeitschr.* 1938, 540.

162. C. Peters, *Orientalistische Literaturzeitung* 1940, 217-222 : *Ein aramäisches Graffito aus Südpalästina*, montre que le grafite *Bull.* 1939, 519, n. 3 est, comme l'a vu A. Baumstark, de l'araméen transcrit en lettres grecques; il en donne une nouvelle interprétation.

163. *Gerasa*. — Compte-rendu du volume *Gerasa* (*Bull.* 1939, 502) par P. Thomsen, *Phil. Woch.* 1941, 366-367. Pour le n. 170, Th. pense que « M. Aur. Alcetas wird eher wegen der Handelsgeschäfte nach Gerasa gekommen sein, als wegen der Spiele; vgl. V. Parvan, *Die Nationalität der Kaufleute*, S. 92 f. ». Il n'y a point ici à faire d'hypothèses a priori, et le renvoi à l'interprétation erronée de Parvan ne sert de rien; les termes mêmes de l'inscription attestent que Alketas était un athlète, président des concours (παράδοξος, ξυστάρχης διὰ βίου), et qu'il a fait graver cette inscription « au nom de l'association des athlètes » (ὑπὲρ τοῦ σύνπαντος ξυστοῦ); cf. L. Robert, *Mél. Dussaud*, 734.

164. P. Thomsen, *Zeitschrift d. d. Palästina-Vereins*, 64 (1941), 96-98 : *Der*

*Ort 'en dschenne im 'adschun*. Dans le grafite *Gerasa*, n. 71, Th. reconnaît dans le mot Ἐνγαννας, qui suit le nom Ζαδδίων, la mention d'une localité des environs de Gerasa, Ἠνγαννά (Eusèbe, *Onom.* 94, 26), moderne *'en dschenne*.

165. O. Fiebiger, *ibid.*, 98-101 : *Dagistheus*. Sur l'inscription byzantine *Gerasa*, n. 311, dans l'église des SS. Cosme et Damien. F. identifie le τριβοῦνος Δαγίσθεός avec l'officier de Justinien connu par Procope pour ses campagnes dans le pays des Lazes (529) et à Rome (559).

165 *a*. H. I. Marrou (n° 13 *b*), 112-115, étudie une inscription sur mosaïque de 565. Il en donne sa transcription d'après une planche de Crowfoot, *Churches at Jerash, Preliminary report* (1931). Mais cette inscription a déjà été transcrite dans trois publications qu'a ignorées M. : le volume sur Gerasa (cf. *Bull.* 1939, 502), n. 331 ; *SEG*, VII (1934), 375 ; H. A. M. Jones, *JRS* 1928, 169, n. 36. Le premier éditeur, Jones, a déjà fait les rapprochements avec l'inscription de Naples et avec les diaconies romaines : « The διακονία is presumably the office of the deacons, where they distribued charity to the poor of the city ; the *diaconiae* at Rome fulfilled these functions (see *Dict. d'arch.*, diaconie). The only parallel to this use of the greek word that I can find is the inscr. in Naples quoted in Du Cange, *Glossarium*, s. v. *diaconia* ».

166. O. Eissfeldt (n° 149), pp. 10-35, donne une esquisse des cultes de Gerasa. Signalons les pages relatives aux divinités arabes (cf. *Bull.* 1940, 191). E. n'accepte pas, dans *Gerasa*, n. 43, la restitution Λαλα[ίνη] (cf. *Bull.* 1938, 531).

Voir K. Latte (n° 9), *Todesstrafe*.

## CHYPRE

167. G. Klaffenbach, *Arch. Papyr.* 13 (1939), *Parerga*, 212-213, restitue lui aussi dans *Bull.* 1939, 528, n. 6 : [καὶ εἰσαγωγὴν καὶ ἐξαγωγὴν καὶ πολέμου καὶ εἰρήνης ἀσυ]λεὶ καὶ ἀσ[πονδεὶ καὶ] κατὰ γῆν κα[ὶ κατὰ θά]λατταν καὶ [πάντων] ὧν ἂν βούλ[η-ται ου ωνται].

168. L. Wenger, *ibid.*, 253-255 : quelques considérations de diplomatique sur *Bull.* 1939, 530.

## ÉGYPTE

Voir n°s 4, 8, 9, 24, 29.

169. Sur l'ouvrage de E. Visser, *Götter und Kulte im ptol. Alexandrien*, *Bull.* 1938, 537, cf. le compte-rendu de F. Pfister, *Phil. Woch.* 1940, 383-387.

170. F. Chapouthier, *Mél. Radet*, 58-63 : *Hélène, sœur d'Aphrodite*, donne du mot ἀδελφή dans la dédicace *Bull.* 1938, 543 une interprétation différente de celle de P. Perdrizet : ce titre n'est point donné à Hélène parce qu'elle aurait le même père qu'Aphrodite, mais parce qu'elle est souvent dans la société de la déesse et qu'elles sont « sœurs en beauté ». — R. Goossens, *Chronique d'Égypte* 32 (juillet 1941), 279, concilie les deux interprétations : « C'est une déesse de la Beauté : voilà pourquoi on a profité de sa qualité de fille de Zeus pour lui décerner le titre de sœur d'Aphrodite. »

171. *Delta*. — G. Klaffenbach, *Arch. Papyr.* 13 (1939), *Parerga*, 213, lit (sur photographie) dans le décret d'une association, *Bull.* 1939, 543, l. 34, non pas

Θέωνα ἐπ' ἀκμὴν παῖδα ὄντα, ce qui est incompréhensible, mais ἔτι ἀκμήν; exemples de l'adverbe ἀκμήν (mod. ἀκόμη) renforcé par ἔτι (ἔτι ἀκμήν, ἀκμὴν ἔτι).

172. *Leontopolis.* — L. Robert, *Hellenica* I, 18-24 : *Épigramme d'Égypte*, montre que l'épigramme *Sammelbuch*, I, 5765, est celle d'un Juif, Ἄβραμος, qui a été sans doute en deux localités à la tête du πολίτευμα des Juifs, et il fixe la provenance de l'inscription : Leontopolis, la ville d'Onias. Dans *Sammelbuch*, 6227, il faut lire λοχώ, femme en couches (contre Zingerle).

173. *Fayoum.* — M. Rostovtzeff, *Mél. Radet*, Καρποί, traite, pp. 512-514, des hymnes à Hermouthis, *SEG*, VIII, 548-551, et notamment (p. 513, n. 1) du vers 15 de 550 (ce ne sont pas « les éditeurs du *SEG* » qui restituent ἄριστον ; chacun d'eux n'est responsable que de ce qu'il a signé).

174. *Deir el Bahari.* — Signalons un ostracon, parce qu'il donne le brouillon d'une inscription : A. Bataille, *Études de papyrologie* IV (1938), 125-131 : *Nouveau fragment d'un ostracon concernant Amenôthès fils de Hapou.* On a trouvé la partie supérieure de l'ostracon publié par O. Guéraud, *Bull. Caire* 27 (1927), 121 sqq. (*Sammelbuch*, IV, 7470), récit d'une guérison due à Amenôthès : description de la maladie, impuissance des médecins, recours à Amenôthès en son sanctuaire, guérison. En titre, après la date (règne de Ptolémée Philadelphe et de Ptolémée le fils, 261-260) : τάδε ἀνέθηκεν Πολυάρατος ἀρετὴν Ἀμενώτου.

175. *Antinooupolis.* — L'inscription relative à la route de Bérénikè à Antinooupolis, *IGR*, I, 1142 (*OGI*, 701), est commentée par Pflaum (nos 21), 32-33, 161-162.

176. *Nubie.* — E. Stein, *Revue d'histoire ecclésiastique* 36 (1940), 131-142 : *Nubie chrétienne*, rendant compte du livre de U. Monneret de Villard, *Storia della Nubia cristiana* (Vatican, 1938), discute les conclusions sur l'évangélisation du pays (catholique ou monophysite) que l'on a tirées des épitaphes grecques (Monneret de Villard, à la suite de J. Kraus, *Die Anfänge des Christentums in Nubien* (1931) et de Junker, *Zeitschrift für ägypt. Sprache* 60 (1925), 111-148 : *Die christlichen Grabsteine Nubiens* ; ce dernier article donne un classement de formules très intéressant).

## CYRÉNAIQUE

Voir nos 21 *b* et 24.

177. *Cyrène.* — Sibylle von Bolla, *Untersuchungen zur Tiermiete und Viehpacht im Altertum* (papyrus, et documents néo-babyloniens), *Münchener Beiträge* 30 (1940), traite, pp. 70-73, de la formule χρήματα ἀθάνατα dans le diagramma de Ptolémée Sôter (*SEG*, IX, 1).

178. Relevons, pour compléter *SEG*, IX, 53, inscription honorant Cléopâtre III, que U. Wilcken, *Sitz. Berlin* 1932, 329, n. 2, avait montré qu'il y avait une autre pierre à gauche (restitution) et avait modifié la date proposée par l'éditeur.

179. L. Robert, *Hellenica* I, 7-17 : *Épigramme de Cyrène*, reprend l'interprétation de l'inscription en prose et en vers *SEG*, IX, 63 (*Bull.* 1939, 563), en mon-

trant l'importance de l'éponyme de la cité, le prêtre d'Apollon, et des banquets qu'il présidait. Il traite à cette occasion de plusieurs inscriptions de Cyrène et explique l'expression ἱερεὺς καλλιέτης. Un beau parallèle à καλλιέτης et qui confirme l'explication donnée est fourni par une dédicace de Lykaonie, *MAMA*, I, 373 : ὁ δεῖνα Διὶ Μεγίστῳ εὐχὴν ὅτι ἐνιαυτοῦ καλοῦ ἱερεὺς ἐγένετο. Observations sur l'exclamation Ὧραι φίλαι, et sur la base de la statue des Heures à Acharnai, *IG*, II², 4797.

180. L'ouvrage de F. De Visscher, *Les édits d'Auguste découverts à Cyrène* (Univ. Louvain, Recueil des travaux d'histoire et philologie, 3ᵉ série, fasc. 1), Louvain 1940, 227 pp., comporte le texte et la traduction des édits, avec une bibliographie et un commentaire approfondi. Cf. *Bull.* 1940, 208.

## AFRIQUE DU NORD

180 *a*. R. Devreesse, *Mél. Rome* 57 (1940), 143-166 : *L'Église d'Afrique durant l'occupation byzantine*, rassemble, pp. 155-156, quelques épitaphes d'étrangers; pour celle de Tipasa, cf. *Bull.* 1936, 394.

## ITALIE, SICILE ET ESPAGNE

181. *Placentia*. — *Jahrb. Anz.* 1940, 384-385 : sur la draperie d'une statue de femme, la signature de l'artiste : Κλεομένης Ἀθηναῖος ἐποίησε.

182. *Rome*. — G. Jacopi, *Bull. Comm.* 67 (1939), 1940, 13-26, publie quelques *Nuove iscrizioni di Roma e del suburbio*, dont deux sont grecques. N. 3 : funéraire, avec des titres intéressants (reprise par L. Robert, *Hellenica* II). — N. 4 (p. 23) : fragment d'épigramme avec détails médicaux intéressants : Ἄθλιος ἐκπροφυγὼν λοιμοῦ πυροελκέος (nouveau) ὁρμήν, | οὐκ ἔλαθον μοίρων νῆμα τὸ κλωθόμενον| · ἤπατι γὰρ βληχρῷ καὶ πλεύμονι [ἄ]μα μαρανθείς —.

183. Sur une épigramme du sanctuaire syrien du Janicule voir nº 155. — Voir nº 4.

184. *Ostie*. — *Jahrb. Anz.* 1940, 429-431 ; un groupe de Mithra et du taureau était l'œuvre d'un sculpteur athénien : Κρίτων Ἀθηναῖος ἐποίησε.

184 *a*. *Naples*. — H. I. Marrou (nº 13 *b*), 106, donne une révision de *CIG*, 9543 (VIIIᵉ siècle).

185. La *Bibliographie topographique des principales cités grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité* de J. Bérard (Paris, 1941, 116 pp.) pourra servir à retrouver les publications d'inscriptions dispersées dans les *Notizie degli Scavi* depuis la parution de *IG*, XIV (1890). Un supplément aux *IG*, XIV (et non une nouvelle édition) serait utile. — Les inscriptions de la Sicile et de l'Italie méridionale sont trop rares et trop lentes à s'accroître pour avoir pu beaucoup servir à un autre ouvrage de J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité, l'histoire et la légende* (Paris 1941, 562 pp.). Il lui a échappé, pp. 148-149, une très intéressante inscription publiée seulement en partie, un décret de Kamarina trouvé à Kos (P. Boesch, Θεωρός (1908), 66), où on lit : οἱ Κῶιοι συνοικισταὶ ἐγένοντο τᾶς πόλιος ἁμῶν, ὑπαρχόντων τε αὐτοῖς παρ' ἡμεῖν τῶν μεγίστων καὶ ἀναγκαιοτάτων συγγενείας

τε καὶ οἰκειοτάτος καὶ ἰσοπολειτείας; — μνάμαν ἔχοντες διατελοῦμες τᾶς ὑπαρχούσας ποτ' αὐτοὺς συγγενείας, [ἔν] τε ταῖς πατρίοις θυσίαις ἃς παρελάβομες παρ' αὐτῶν (renseignement d'un intérêt général) [καὶ] ἐν ταῖς πανηγύρεσσι καταλοῦντες αὐτοὺς καθὰ καὶ τοὺς ἄλλους οἰκιστάς (cf. R. Herzog, *Heilige Gesetzte von Kos* (*Abh. Berlin* 1928, 6), p. 45). Pp. 264-265, à Mazara, on a trouvé une autre inscription grecque (Ribezzo, *Riv. greco-indo-italica* 1933, 50-51 ; rééditée avec lectures nouvelles et corrections indispensables par M. Segre, *Mondo Classico* 1934, *Mazzara e Lilibeo* ; cf. *Bull.* 1936, 394) ; le κοινὸν Κινάχων honore un bouleute de Lilybée ; l'inscription ne semble pas avoir été apportée de Lilybée et repose la question d'un établissement à Mazara à l'époque impériale. Sur la colonisation en Dalmatie et les relations de la Sicile avec ce pays, pp. 313-314, cf. *BCH* 1935, 494 sqq., avec bibliographies. P. 315, sur Archonidès d'Herbita, fondateur d'Halaisa, cf. Ad. Wilhelm, *Iphiades von Abydos und Archonides von Herbita* (*Anz. Wien.* 1911). Sur les institutions et les cultes des colonies mégariennes et leurs rapports avec la métropole, cf. l'étude approfondie de K. Hanell, *Megarische Studien* (Lund, 1934). Ce n'est pas ici le lieu de signaler les objections de méthode historique auxquelles se heurte la construction de J. Bérard.

186. *Catane.* — C. Mercurelli, *Bull. Imp.* IX (1938), 1939, 49-53 : *Scoperta di un sepolcreto cristiano a Catana*, reprend, d'après des copies de A. Ferrua, qui prépare un recueil des inscriptions chrétiennes de la Sicile, deux épitaphes chrétiennes *Bull.* 1938, 580.

187. *Syracuse.* — C. Mercurelli, *ibid.*, 51, n. 17, corrige deux épitaphes chrétiennes publiées par Orsi.

Voir nº 64 *a*.

188. **Espagne.** *Italica.* — A. Schulten, *Klio* 33 (1940), *Die Tyrsener in Spanien*, 73-81, I, *Die Inschrift des Zosimos*. Cf. du même, *Jahrb. Anz.* 1940, 113-114. Publie (avec photo) une inscription de l'époque impériale trouvée en place à l'amphithéâtre ; elle est gravée en haut d'une plaque où sont figurées deux paires de pieds. Sch. la lit ainsi : Αὐγούσταις Νέμεσι Π (abréviation de *publicus*) Ἰταλικήνσιουμ Λύκιος. Gravée de droite à gauche, dans un alphabet comparable à celui de monnaies de villes de la Bétique et régions limitrophes, et d'inscriptions de Bétique et de Lusitanie.

Jeanne ROBERT, Louis ROBERT.